



RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2018

c |

— Gironde
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

2018 : une nouvelle impulsion dans un souci d'équité et de durabilité

L'année 2018 a été l'occasion pour le CAUE d'impulser une nouvelle dynamique. Son nouveau siège, accessible au plus grand nombre depuis avril, lui permet désormais d'ouvrir plus largement ses portes et ainsi renforcer son offre de services auprès des particuliers. C'est ainsi que le CAUE propose des amplitudes horaires des permanences conseils élargies, la mise en place de permanences thématiques (architecture, juridique, paysage, énergie, etc.), des journées dédiées aux particuliers confirmant sa vocation de service public. Les effets ne se sont pas faits attendre. Plus de 3 000 particuliers ont été ainsi accompagnés par nos conseillers en 2018, soit une hausse de 7%.

Ingénierie de proximité au service de tous les citoyens, le CAUE intervient également auprès des collectivités territoriales et des institutions avec toujours le même souci de neutralité et de conseil en amont, cela sur tout le territoire girondin. L'accent a été mis en 2018 sur les partenaires. En paraphant 5 nouvelles conventions partenariales, auprès d'acteurs aussi différents que le Conservatoire du littoral ou le Sybarval le CAUE s'affirme comme un partenaire privilégié pour les communes, EPCI et institutions dans ses domaines d'intervention.

Depuis sa création, le CAUE de la Gironde s'emploie à privilégier des relations au long cours permettant à ses interlocuteurs d'appréhender tous les enjeux de leur projet.

Au travers de ce rapport d'activité, vous pourrez constater l'ensemble des actions que nous menons auprès de tous nos publics, EPCI, institutions, particuliers, enseignants, jeune public, grand public. Les 30 collaborateurs du CAUE, répartis sur tout le département, se mobilisent chaque année pour répondre aux nombreuses sollicitations. Conseils et accompagnements, sensibilisation du jeune et grand public (avec des conférences, visites ou ciné-débat), formation des élus, techniciens et professionnels sur des thématiques particulières (urbanisme, architecture, paysage, etc.) et enfin informations lors de salons ou d'animations conjointes avec d'autres acteurs du territoire girondin, nos champs d'actions sont multiples.

C'est avec cette même volonté d'ouverture et de service de proximité que nous nous engageons en 2019, poursuivant, comme depuis 40 ans, notre mission de préservation et d'amélioration du cadre de vie dans un souci de neutralité et d'équité.

Alain Charrier,
Président du CAUE



SOMMAIRE

Edito	p.3
Agenda 2018	p.6
L'activité 2018 en chiffres	p.8

Le CAUE **p.12**

Nos missions	p.14
La vie de l'équipe	p.15
Le Conseil d'Administration	p.17
Adhérer au CAUE	p.21
Bilan financier	p.22
Ornano	p.24

Nos publics **p.26**

Collectivités et professionnels	p.27
Particuliers	p.41
Jeunes et enseignants	p.51

Communication Documentation **p.56**

Les médias	p.58
Les ressources	p.60

Partenaires **p.62**

AGENDA 2018

23 JANVIER



Partenariat DDTM-CAUE : réunion de lancement et signature du partenariat dans le cadre de la mission Most (Mission d'observation et stratégies territoriales)

16 FÉVRIER



LES DOCUMENTS D'URBANISME

Focus : constructibilité en zones agricole et naturelle des PLU(i)

Les zones agricoles (A) et naturelles (N) des PLU(i) sont des zones en principe reconductibles au pour lesquelles la constructibilité est très limitée.

CHANGEMENT DE DESTINATION DE BÂTI EXISTANT, le règlement peut désigner :

- en zones A et N, en dehors des STECAL : les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le règlement fixe les conditions relatives aux raccordements aux réseaux publics.
- en zone A, changement de destination soumis à l'avis conforme de la CDPENAF
- en zone N, changement de destination soumis à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS).



Sensibilisation : à l'appel du Syndicat départemental de la propriété rurale de Gironde, présentation des grandes règles d'urbanisme

2 MAI



Conseil : dans le cadre de l'élaboration du DDO (Document d'Objectifs et d'Orientations) pour le SCoT de la Haute Gironde, visite sur site et échanges entre élus

2 JUIN



Conseiller-sensibiliser : à Latresne, l'accompagnement du CAUE se découvre à l'occasion de l'événement « Les Culturables »

15 OCTOBRE



Informier : plusieurs fois dans l'année les architectes-conseillers tiennent salon, comme ici au Bouscat

5 NOVEMBRE



Rencontre avec l'équipe au grand complet de Gironde Ressources

27-28 MARS



Déménagement du CAUE qui s'installe en cœur de ville

24 AVRIL



Formation : conférence sur l'accessibilité « Ad'AP, il n'est pas trop tard » en partenariat avec l'AMG et la DDTM

JUILLET - AOÛT



Conseiller : même pendant l'été, des conseils sont donnés, sur France Bleu Gironde dans l'émission Les Experts

13 SEPTEMBRE



Formation : la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme, une journée pour les géomètres experts

6 DÉCEMBRE

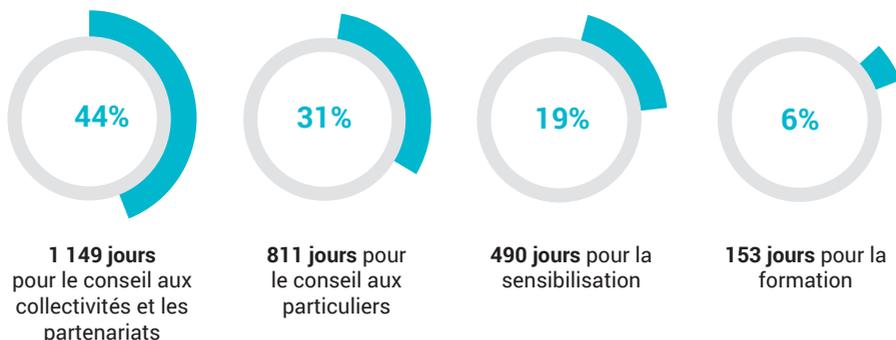


Formation : « Si la maison invitait l'architecture » pour les animateurs des plates-formes énergies

L'ACTIVITÉ 2018 EN CHIFFRES

4 512 jours de travail (activité totale de la structure) +11,5 %

Répartition de l'activité par grandes missions



Conseil aux collectivités

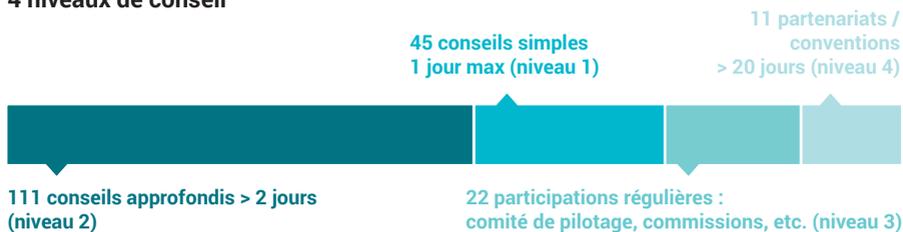
214 dossiers traités dans l'année :

les dossiers traités par le CAUE courent parfois sur plusieurs mois voire années.



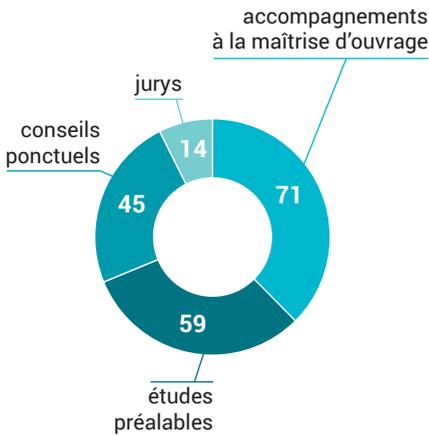
79 marchés publics générés après conseil

4 niveaux de conseil



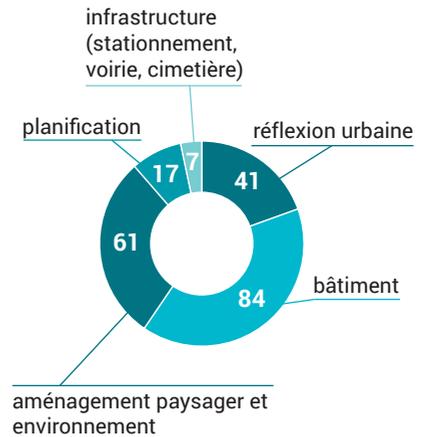
Nature des sollicitations

189 nouvelles sollicitations

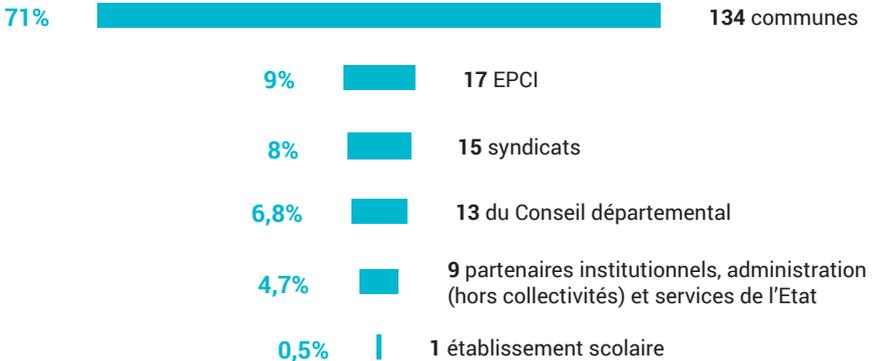


Objet de la sollicitation

Sur 189 nouvelles sollicitations, les champs d'interventions peuvent être multiples, ils sont répartis comme suit :

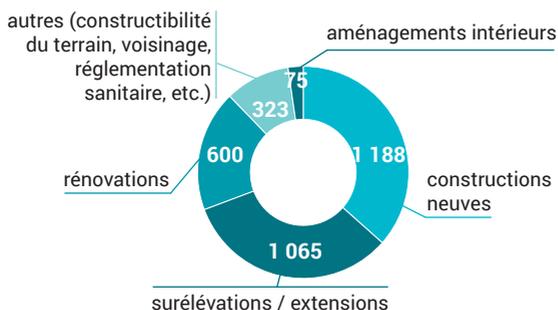


Répartition par type de bénéficiaires (nombre de nouvelles sollicitations)



Conseil aux particuliers

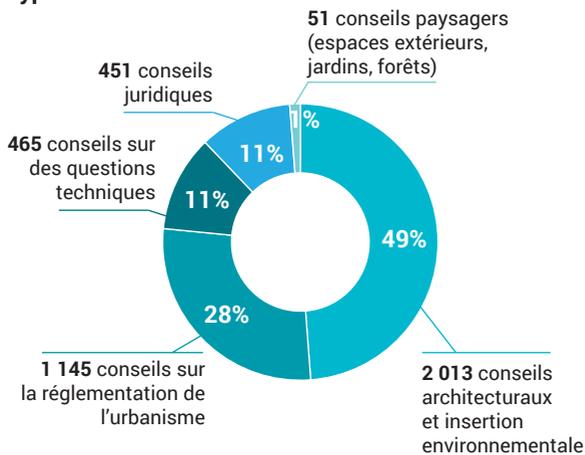
Type de travaux *



Bénéficiaires du conseil



Type de conseils *



* un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

3 069
conseils pour
rencontrer :



un architecte
2 415



une juriste
546



un ingénieur énergie
83



un paysagiste
16

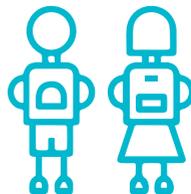


un consultant
santé des végétaux
9

Sensibilisation

76

actions de sensibilisation



1 426 élèves
(du primaire à l'enseignement supérieur)
ont échangé avec des architectes,
paysagistes ou urbanistes

18 actions grand public dont



4 expositions



8 conférences



3 visites



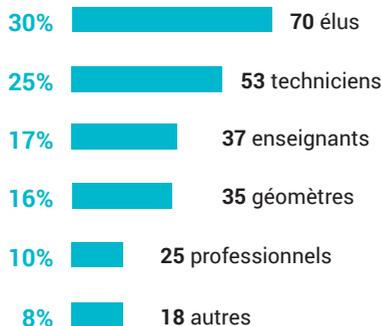
3 ciné-débats

Formation

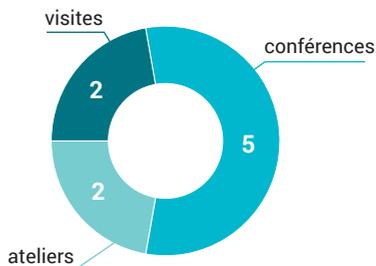
Organisme de formation agréé, le CAUE crée des modules adaptés à ses publics. Formation unique ou déclinable à différentes échelles et pour différents publics, le programme du CAUE est renouvelé chaque année et édité et disponible sur le site internet.

238

participants à nos 6 formations dont :



Format des formations *



* nos formations peuvent s'articuler en plusieurs temps, exemple : visite + conférence



—
Nouveau siège du CAUE de la Gironde, une réhabilitation en centre-ville et un bâtiment bioclimatique ouvert au public.

Le CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE) a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les CAUE ont été créés à l'initiative des départements. Le Conseil Général de la Gironde a acté la création du CAUE de la Gironde en décembre 1979, il est aujourd'hui présidé par Alain Charrier, conseiller départemental.

Le CAUE assure sur tout le territoire girondin, à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : **conseiller, former, informer et sensibiliser** tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie. Le CAUE de la Gironde s'y emploie depuis 40 ans auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, des particuliers, du corps enseignant et des enfants.

Le CAUE de la Gironde est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les Permis de Construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Sa présence sur tout le territoire par le biais de permanences conseils (63 lieux de permanences sur le département), d'interventions quasi quotidiennes sur le terrain, au plus près de tous, en fait l'un des acteurs majeurs du secteur. Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est **chargé d'une mission de service public au profit de tous.**

Ses plus : la neutralité et la gratuité !

Une loi, 4 missions

« Art. 1er . - L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... »

- / Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale sur le territoire départemental.
- / Le CAUE est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.
- / Les CAUE offrent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables de la qualité du cadre de vie.

Les missions du CAUE sont insécables et au nombre de 4 :

Conseiller, former, informer, sensibiliser : le CAUE assure à la fois une offre technique, culturelle et pédagogique dans la conduite de ses 4 missions assignées par la loi, dans un souci de neutralité.

CONSEILLER

- / Les particuliers dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, pour tout projet relatif à leur cadre de vie (aménagement, construction, rénovation ou extension).
- / Les collectivités territoriales dans tous les projets d'aménagement des territoires, en matière de bâti, d'espaces publics, de paysage, d'urbanisme et d'environnement.

SENSIBILISER

- / Tous les publics sur les enjeux contemporains du cadre de vie et de l'aménagement.
- / Le public scolaire pour une « pédagogie du cadre de vie » et ainsi mieux comprendre son environnement par la découverte de la ville et des paysages.

FORMER

- / Les élus, les techniciens et les professionnels du cadre de vie dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

INFORMER

- / L'ensemble des acteurs du cadre de vie sur la qualité de l'architecture et du paysage, les dispositions applicables à leurs projets, les techniques de construction.

Vie de l'équipe

Effectif au 31 décembre 2018 : 29 personnes dont 21 en équivalent temps plein.

En 2018, Carole Larribau, médiatrice culturelle, a quitté le CAUE de la Gironde. Elle a été remplacée poste pour poste par Léa Vendé, ancienne stagiaire du CAUE. L'ouverture d'un centre de ressources a nécessité la création d'un nouveau poste, celui de documentaliste. Sandrine Martin a intégré l'équipe en fin d'année. Elle s'occupe pour 70% de son temps du centre de ressources, les 30% restant étant consacrés à l'accueil en lieu et place d'Hélène Chiozzini, embauchée à temps plein à l'URCAUE. Enfin, Coraline Capon, en contrat d'apprentissage durant un an dans le cadre d'un master en ingénierie économique, a terminé son contrat.

Le CAUE de la Gironde, c'est une équipe pluridisciplinaire au service de la qualité du cadre de vie et 8 collaborateurs

- / 9 architectes
- / 1 architecte, paysagiste
- / 1 architecte, ingénieur énergie
- / 1 architecte, urbaniste
- / 1 urbaniste, géographe
- / 1 urbaniste
- / 2 paysagistes
- / 1 paysagiste, urbaniste
- / 1 conseillère en paysage et environnement
- / 1 ingénieur écologue
- / 1 consultant santé des végétaux
- / 1 juriste

... mais aussi, une médiatrice culturelle, une documentaliste, une chargée de communication, une graphiste, un comptable, une assistante de direction, une secrétaire chargée d'accueil et une directrice.

Formation :

Cette année, tout le personnel a été formé à la prévention des risques professionnels et des TMS. Un ergothérapeute a pris le temps d'analyser chaque poste de travail pour corriger les postures. Tout au long de l'année le personnel s'est formé : couleur dans l'architecture, outils de la sensibilisation en format numérique ou encore à l'approche écoresponsable sur le bâti existant.



PRESIDENCE

Président
Alain Charrier

DIRECTION

Directrice
Élodie Vouillon, architecte, urbaniste

Directrice adjointe
Isabelle Andrieux, juriste

ADMINISTRATION

Assistante de direction
Christine Périer-Brunet

Comptable
Fabrice Hospital

Secrétaire pôle conseil
Patricia Denave
Sandrine Martin

RESSOURCES & COMMUNICATION

Chargée de communication
Agnes Caullier

Médiatrice culturelle
Léa Vendé

Graphiste
Laëtitia Dostes

Documentation
Sandrine Martin

MISSIONS ET ACTIONS TRANSVERSALES

**CONSEIL
AUX PARTICULIERS**
responsable du pôle
Sandrine Piaux

**CONSEIL
AUX COLLECTIVITES**
responsable du pôle
Fabrice del Aguila

**SENSIBILISATION
responsable du pôle**
Martine Combeau

**FORMATION
responsable du pôle**
Claire Garnier

Architectes-conseillers de secteurs

Agglo Nord-Ouest
Sandrine Piaux

Agglo Sud-Ouest
Marion Delqueux

Agglo Nord-Est
Didier Marchand

Montesquieu/Créonnais
Anne Van der Elst

Médoc
Jean-Julien Barillot

Bassin d'Arcachon/Val de l'Eyre
Castillon/Pujols/pays Foyen
Stéphane Schurdi-Levraud

Sud Gironde
Étienne Saliège

Entre-deux-Mers
Jean-Noël Bord

Libournais
Pascal Morin

Haute Gironde
Martine Combeau/Jean-Julien Barillot

Bordeaux
Martine Combeau

Architectes, paysagistes et urbanistes conseillers

Architecte, urbaniste
Fabrice del Aguila

Paysagiste, urbaniste
Bernard Brunet

Paysagiste
Sébastien Cannet

Urbaniste, géographe
Claire Garnier

Urbaniste
Fanny Boschat

Paysagiste
Justine Lehu

Conseillère en paysage & environnement
Sylvie Pauliet

Architecte, paysagiste
Étienne Saliège

Architecte, ingénieur énergie
Thomas Bellanger

Ingénieure écologue
Anne Delarche-Joli

Consultant phytosanitaire
Bernard Chrétien

Juriste
Isabelle Andrieux

Le Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'association. Il définit les orientations et les objectifs et prépare le budget dans le cadre de ses missions statutaires. Il est présidé par Alain Charrier, conseiller départemental et rassemble des représentants des collectivités, de l'Etat, des personnes qualifiées, des professionnels et de représentant du personnel.

Il comprend 21 membres :

- / 6 membres du Conseil départemental
- / 3 représentants de l'Etat (DDTM 33, Udap 33, DSDEN)
- / 6 représentants des personnes qualifiées ou compétentes (représentant des professionnels, du milieu associatif , etc.)
- / 5 personnes élues par l'Assemblée Générale
- / 1 représentant du personnel

Ces représentants aux compétences différentes permettent d'élaborer un programme novateur et dynamique pour améliorer le cadre de vie. Le Conseil d'Administration propose aux 411 adhérents des résolutions lors de l'Assemblée Générale.

Les membres du Conseil d'Administration

Président : Charrier Alain, conseiller départemental, canton Mérignac I

Collège des représentants des collectivités locales

Charrier Alain, conseiller départemental, canton Mérignac I

Fedieu Dominique, conseiller départemental, canton Sud Médoc

Gillé Hervé, conseiller départemental, canton Landes des Graves

Agullana Marie-Claude, conseillère départementale, canton Entre-deux-Mers

Perrière Jean-Guy, conseiller départemental, canton Andernos-les-Bains

Renard Alain, conseiller départemental, canton Nord Gironde

Collège des représentants de l'Etat

Servat Hervé, DDTM 33

Cassagnaud Vincent, chef de l'Udap 33

Coux François, directeur académique

Collège des professions concernées

Zvenigorodsky Camille, directrice Ensap

Tastet Véronique, représentante du CROA

Gassman Nathalie, représentante de la Chambre des métiers de la Gironde

Dubès Vincent, représentant de l'Ordre des Géomètres Experts

Collège des personnes qualifiées

Lagrange Thierry, directeur de l'Adil 33

Offner Jean-Marc, directeur de l'A'urba

Collège des personnes élues par l'Assemblée Générale

De François Béatrice, présidente d'Aquitanis

Laulan Annie, adjointe au maire de Tabanac

Marcato Véronique, adjointe au maire de Ludon Médoc

Debord Laurent, secrétaire général Fédération Française du Bâtiment de la Gironde

Solans Bernard, membre de la Chambre d'agriculture

Représentant élu par le personnel

Combeau Martine

Personnes associées sans droit de vote

Cournut Franck, commissaire aux comptes

Delmas Chantal, direction qualité de gestion, Conseil départemental

Léon Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil départemental

Vouillon Élodie, directrice du CAUE

L'union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine (URCAUE)

L'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine est une association constituée en 1993 par les cinq CAUE de la Région et présidée aujourd'hui par Michel Masset. Depuis 2016, l'URCAUE a changé de périmètre pour devenir Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine et compte désormais **11 membres** de droit.

Lieu d'échange de savoir-faire et d'expériences, organisme représentant les CAUE auprès des institutions et des acteurs régionaux, l'URCAUE conduit les opérations spécifiques d'intérêt régional.

Les rencontres des personnels en octobre 2017 ont permis la création de huit Groupes de Travail (GT) spécifiques au niveau régional.

En 2018, six groupes constitués se sont retrouvés pour travailler sur des dossiers communs :

- / GT gestion comptable/administratif : liste type des obligations des employeurs, échanges sur le DUER, état des lieux des outils administratifs et de gestion
- / GT communication/documentation : création de la newsletter de l'URCAUE, création du portail internet régional, échange sur la structuration et l'animation des centres de ressources des CAUE
- / GT conseil aux particuliers : état des lieux des fiches thématiques en cours, identification des enjeux du conseil aux particuliers et lien architecture/énergie
- / GT sensibilisation : inventaire des actions de sensibilisation en cours, échange sur l'évaluation des formations
- / GT Formation : programme 2019 sur site URCAUE, listings intervenants CV-thèque
- / GT paysage : fiches générales des savoir-faire des CAUE dans le domaine

Conseil d'Administration :

Président : Michel Masset, président du CAUE de Lot-et-Garonne

Vice-Présidente : Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes

Vice-Présidente : Marie-Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente

Trésorier : Alain Charrier, président du CAUE de la Gironde

Secrétaire : Jean-Michel Magne, président du CAUE de la Dordogne



La Fédération Nationales des CAUE (FNCAUE)

Les CAUE, compétence de proximité et intelligence collective en réseau.

Les CAUE sont présents dans 93 départements (France métropolitaine et Outre-Mer). Depuis leur création en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faire.

La FNCAUE est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980 qui représente l'ensemble des CAUE auprès d'autres organismes et des ministères. Depuis septembre 2015, le président de la FNCAUE est Joël Baud-Grasset, président du CAUE de Haute-Savoie. La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

La FNCAUE en chiffres*, c'est :

/ 93 CAUE au 1^{er} janvier 2018

/ 3/4 des CAUE agissant en Union Régionale

/ 1 265 professionnels au service des territoires

/ 33 379 communes françaises bénéficiant d'un CAUE soit 63 206 474 habitants

*Source : « repères et chiffres clés » édition 2018

4 représentants des CAUE Nouvelle-Aquitaine siègent au Conseil d'Administration fédéral :

Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes et vice-présidente de la FNCAUE

Marie-Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente

Annie Hild, présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques

Michel Masset, président du CAUE du Lot-et-Garonne et de l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine

6 directeurs des CAUE de Nouvelle-Aquitaine participent à la Conférence Technique Permanente (CTP) de la FNCAUE. La CTP est l'organe de réflexion et la force de proposition qui doit alimenter et éclairer les décisions de la Fédération :

Elodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde, membre titulaire

Stephan Caumet, directeur du CAUE de la Charente, membre titulaire

Delphine Page, directrice du CAUE des Deux-Sèvres, membre titulaire

Michel Gallice, directeur du CAUE de Charente-Maritime, suppléant

Philippe Larrazet, directeur du CAUE des Landes, suppléant

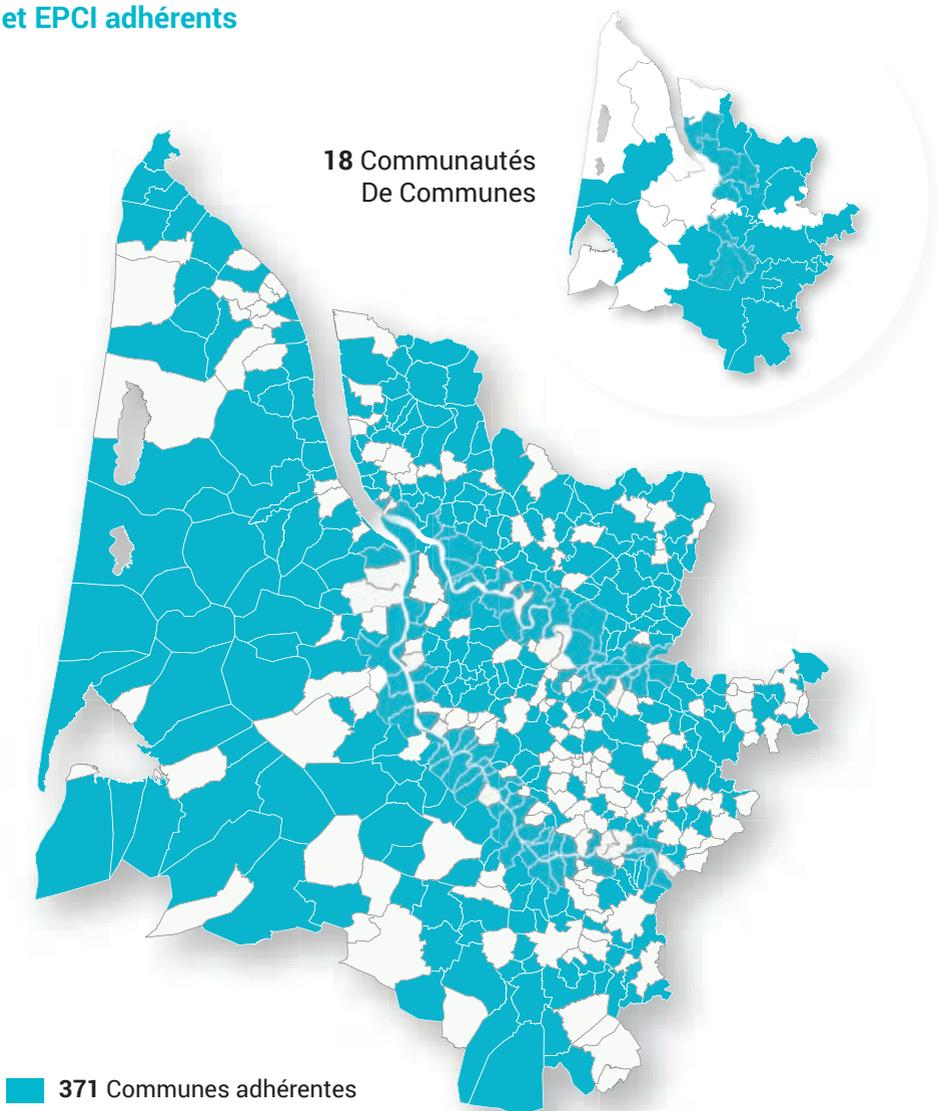
Nathalie Hérard, directrice du CAUE du Lot-et-Garonne, suppléante

Enfin, certains salariés du CAUE de la Gironde font partie de groupes de travail et de cellules d'expertise de la Fédération : pôle « sensibilisation », groupe métropole, cellule expertise « urbanisme », « communication », « transition énergétique », etc.

411 adhérents en 2018 !

371 communes, 18 CDC, 2 syndicats, 1 pôle territorial, 18 partenaires ou encore 1 particulier, merci à nos adhérents !

Répartition territoriale des communes et EPCI adhérents



Adhérer au CAUE

Collectivités locales, institutions, grandes écoles, particuliers, bailleurs sociaux, syndicats, etc., l'amélioration du cadre de vie, sa préservation, l'environnement et l'énergie sont des thèmes qui vous intéressent, des sujets d'études, des projets professionnels, etc. ? Adhérez au CAUE !

Quels avantages pour les adhérents ?

- / Vous **soutenez** le CAUE dans sa mission de promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement.
- / Vous **bénéficiez d'un accompagnement gratuit** de conseillers CAUE dans le cadre de vos projets.
- / Vous **participez** activement à la vie de l'association en devenant membre de l'Assemblée Générale.
- / Vous **êtes informés et invités** à toutes les manifestations organisées par le CAUE.
- / Vous **accédez** à l'intégralité des ressources en ligne.
- / Vous **profitez du prêt gratuit** de nos expositions (hors assurance et port).
- / Vous **êtes destinataires** de toutes nos publications gratuites dont le rapport annuel d'activités.

Les cotisations :

Pour définir ses barèmes de cotisation, le CAUE s'appuie sur la répartition des communes par tranches de population et sur une étude comparative des montants pratiqués par les autres CAUE.

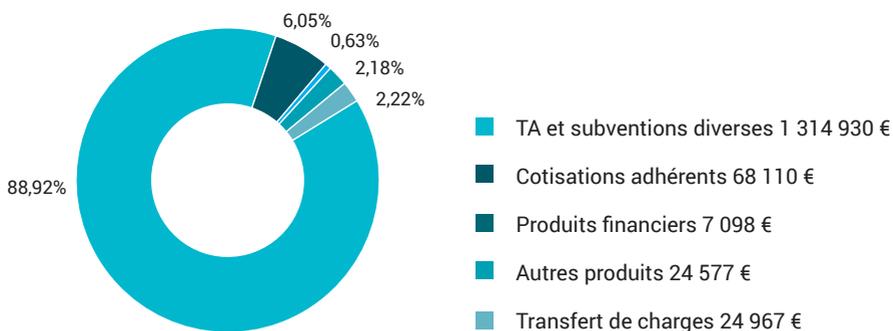
Montants des cotisations annuelles :

- / Vous êtes un **particulier** : 20 €
- / Vous êtes une **association** : 80 €
- / **Communes**
 - . de moins de 500 habitants : 50 €
 - . de 500 à 1 000 habitants : 100 €
 - . de 1 000 à 5 000 habitants : 200 €
 - . de 5 000 à 10 000 habitants : 300 €
 - . de 10 000 à 20 000 habitants : 400 €
 - . pour + de 20 000 habitants : 500 €
- / **EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale** : 500 €

Financement

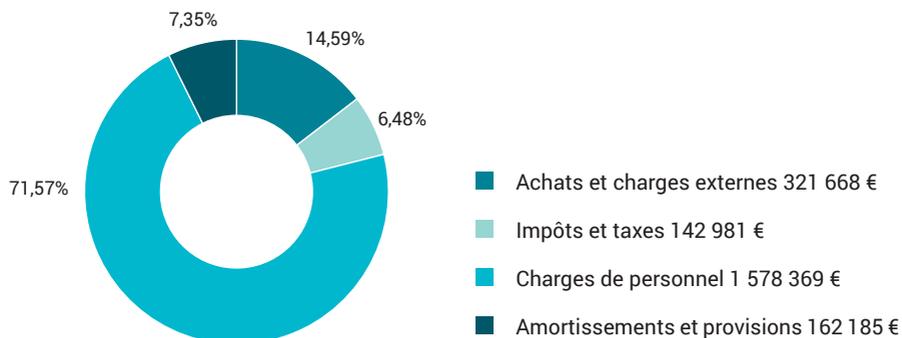
Produits 2018

1 439 682 €



Charges 2018

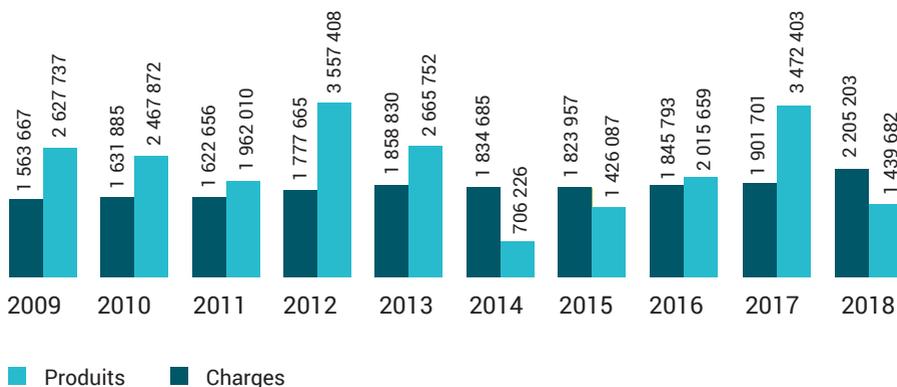
2 205 203 €



Résultat de l'exercice 2018

-765 521 €

Variation charges / produits depuis 10 ans



Le reversement de la part de la Taxe d'Aménagement (TA) 2018 au CAUE, d'un montant de 1 313 628 €, correspond à un taux négocié de 0,10% contre 0,25% en 2017 (convention 2017-2019).

Pour information, le montant de la recette de TA globale encaissée avant répartition se monte à 16 321 944 € pour 2018.

A noter que le reversement de TA 2018 est nettement inférieur au montant de 3 292 542 € perçu en 2017, afin de rester sur un montant plancher garanti de 1 900 000 € par an. Ce produit est complété par d'autres subventions à hauteur de 1 302 €.

Les cotisations des adhérents atteignent 68 110 € en 2018 contre 73 480 € en 2017 (-7%).

Le montant total des produits s'élève donc à 1 439 682 en 2018 contre 3 472 403 € en 2017.

Les charges, quant à elles, sont de 2 205 203 € en 2018 contre 1 901 701 € en 2017. Cette variation significative est due principalement aux frais d'emménagement dans les nouveaux locaux du CAUE à Bordeaux.

Avant



Après



2018, bienvenue à Ornano !

Les 27 et 28 mars dernier, l'équipe du CAUE quittait définitivement le Domaine de Caillavet à Mérignac pour s'installer dans son nouveau siège situé au 283 rue d'Ornano à Bordeaux. La fin d'un grand projet qui aura débuté dès 2014, avec l'achat du bâtiment, un ancien garage automobile, à réhabiliter. C'est l'agence ADH qui a remporté le concours d'architecture.

Le bâtiment

Inspiré de la Gironde, territoire d'action du CAUE, le bâtiment rappelle de façon subtile les constructions locales traditionnelles, comme les chais, les séchoirs à tabac ou encore les entrepôts viticoles. Cet ancrage s'exprime par son socle maçonné surmonté d'une **structure en bois**, par l'utilisation de **pin des Landes**, mais surtout, par le **portail en inox perforé du nom des 538 communes du département**. Cet ancrage est aussi physique, puisque depuis la rue, le passant peut percevoir l'espace central du lieu, une serre autour de laquelle le projet se développe. Elle met en valeur la rampe en béton de l'ancien garage, qui, conservée et recouverte de grandes marches bordées de végétation et dotée d'une toiture entièrement vitrée, forme une sorte de cour-jardin constituant le cœur du bâtiment.

Le projet a été conçu selon une **démarche environnementale raisonnée**, s'appuyant sur des principes simples : une ventilation naturelle, des apports solaires maîtrisés, un récupérateur d'eau de pluie, etc. pour en faire un bâtiment économe en énergie. Le bâtiment aura coûté 1,7 M€ HT pour 1 000 m² de plancher.

L'inauguration

Le 31 mai dernier, le CAUE a inauguré son nouveau lieu de travail en présence d'élus, de partenaires institutionnels, de partenaires associatifs et de représentants du réseau des CAUE. Un film retraçant le chantier, des « étudiants-danseurs », une animation visuelle (sur la vitrine et sur le mur de la serre intérieure), une animation « borne photo » et la visite du bâtiment ont rythmé cette soirée offrant des moments de convivialité appréciables et appréciés.





—
Repérage des ports du Bassin d'Arcachon pour le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, première phase de travail dans le cadre de l'accompagnement du CAUE pour la mise en valeur de ces espaces.

Collectivités territoriales et professionnels

2018 : plus d'accompagnement long

En 2018, l'accompagnement du CAUE auprès des collectivités se caractérise par l'engagement sur du long terme. Des actions au long cours, comme un accompagnement pour l'élaboration d'un cahier des charges en vue de l'élaboration d'un SCoT ou pour un PLUi, qui génèrent en suivant de l'opérationnel. Ce temps long sur des dossiers complexes explique la baisse du nombre de dossiers rendus cette année par les conseillers, 124 (-22,5%).

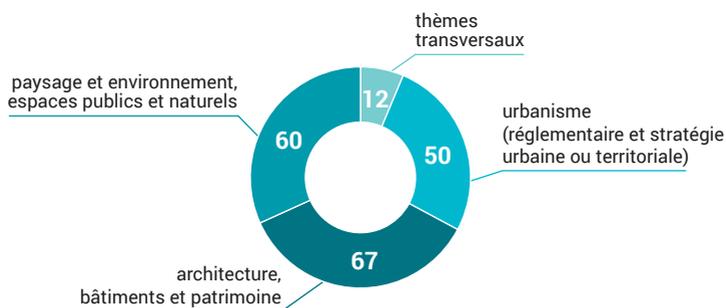
Sur **214 dossiers traités** en 2018, **150 concernent des communes**, représentant 70% de l'accompagnement du CAUE. Elles étaient 108 en 2017 et 80 en 2016. L'accompagnement des EPCI et syndicat est quant à lui stable, représentant respectivement 12% et 5% des dossiers traités.

Chiffre important également le nombre de conseils dits approfondis (supérieur à deux jours de travail), augmente en 2018. Il concerne 122 dossiers sur les 214, c'est 57% du travail des conseillers contre 33% l'an passé.

Comme à l'accoutumée, les champs d'intervention du CAUE auprès des communes, EPCI, syndicat, administration ou Département portent essentiellement sur le bâti (équipement culturel, de loisir, de santé, périscolaires, etc.) et sur les aménagements paysagers (espaces publics, environnement, etc.).

Le CAUE joue également un **rôle de formateur** auprès des élus, des techniciens des collectivités et des professionnels par le biais d'ateliers, de conférences, mais aussi de visites sur site. En 2018 le CAUE a proposé **6 formations** suivies par 201 personnes (hors enseignants).

Thème du conseil

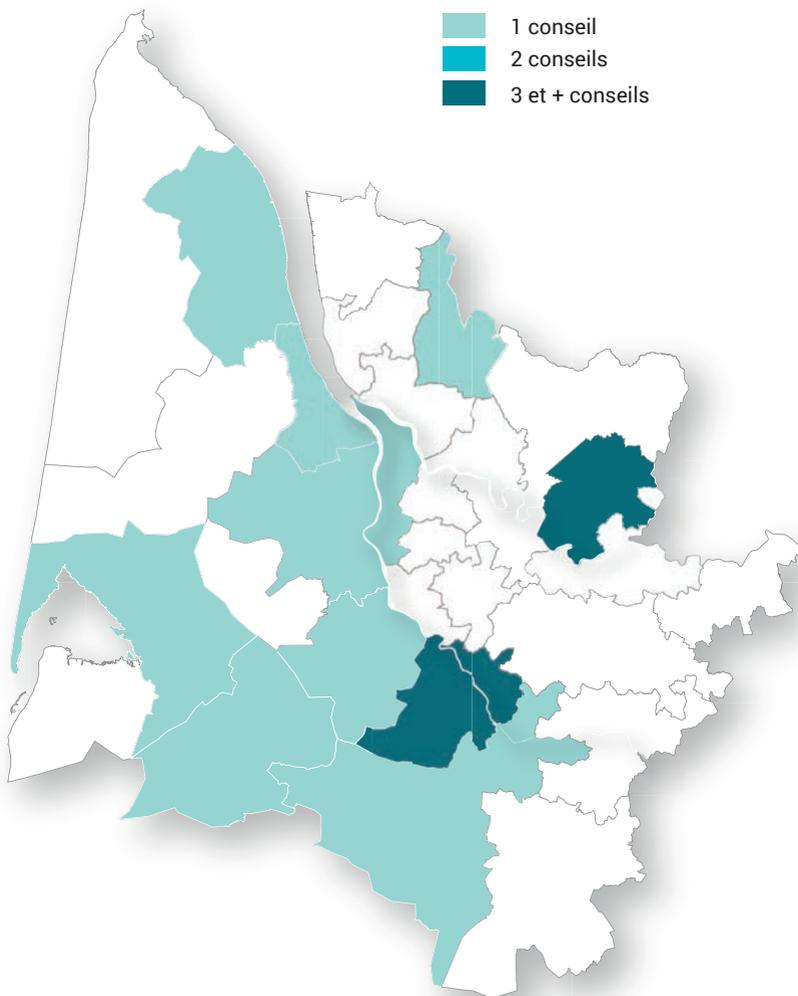


189 nouvelles sollicitations en 2018 !

Le CAUE est intervenu auprès de 17 EPCI et 134 communes*.

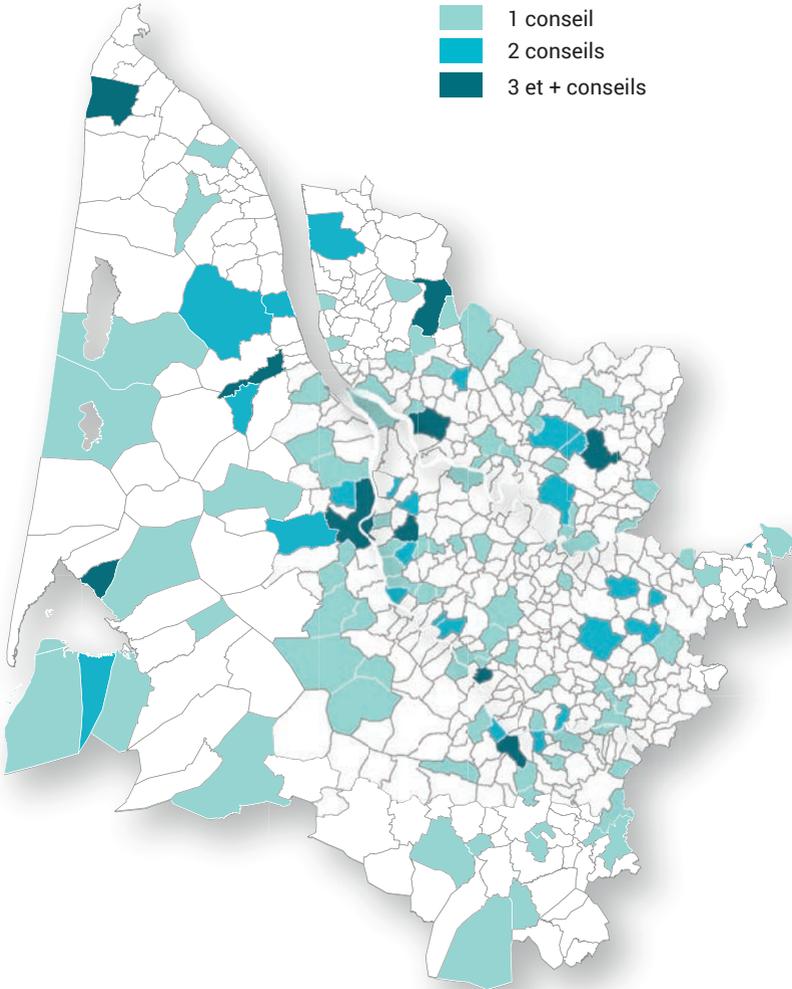
Carte des sollicitations des EPCI

- 1 conseil
- 2 conseils
- 3 et + conseils



*Certaines sollicitations émanent de mêmes collectivités.

Carte des sollicitations des communes



Surélévation des échoppes : entre patrimoine et modernité

La ville de Talence est dotée de 2 000 échoppes qui connaissent une forte évolution liée à la pression immobilière.

Le conseil du CAUE :

Pour accompagner les élus et le service urbanisme sur l'évolution de ces échoppes, le CAUE analyse ce patrimoine singulier et porte une réflexion sur une méthode.

La métropole bordelaise connaît depuis plusieurs années un développement rapide qui crée une pression foncière parfois difficile à appréhender par les communes dans les nouvelles formes urbaines. Les quartiers de maisons de ville se densifient. Les parcelles se divisent. Les surélévations deviennent la principale solution de gain d'espace à vivre.

La ville de Talence, dotée d'un beau patrimoine d'échoppes, a sollicité le CAUE pour analyser les évolutions possibles en volumétrie, matériaux, dessin de façades et mettre en œuvre un « mode d'emploi » de la surélévation de l'échoppe pour aider élus et service urbanisme dans cette question récurrente.

La première partie du travail a consisté à relever les typologies d'échoppes et de surélévations pour présenter un état des lieux. Des références de projets, utilisant des matériaux variés (pierre, bois, métal, etc.), de style classique ou contemporain, ont ensuite été présentées et ont fait l'objet d'échanges pour aboutir à un référentiel commun.



Le + CAUE

Une bonne connaissance du territoire de la commune, par une présence mensuelle depuis plusieurs années, permet un dialogue et des échanges réguliers pour partager une méthode de travail et d'analyse.

Projet de lotissement communal à Rions (lieu-dit Labastide)

Afin d'accueillir de nouveaux habitants et de rajeunir sa population, la commune de Rions envisage la réalisation d'une opération communale sur un site de 4 ha et la création d'un lotissement.

Le conseil du CAUE :

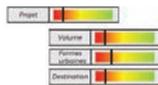
Proposer une étude de marché préalable au projet d'aménagement.



Programmation ambitionnée

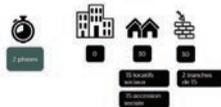


Faisabilité du projet dans sa programmation actuelle



Programmation ambitionnée : Extrait étude de marché réalisée par l'agence ADEQUATION

Programmation proposée



Cibletes attendues



Programmation proposée : Extrait étude de marché réalisée par l'agence ADEQUATION

En accroche du centre-bourg et en extension urbaine de secteurs pavillonnaires déjà existants, la municipalité de Rions projette la création de logements. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit une orientation programmatique ambitieuse, tant en nombre de logements qu'en diversité des formes urbaines.

Le CAUE conseille donc aux élus de réaliser une étude de marché préalable au projet d'aménagement afin **d'évaluer les niveaux de risque et d'opportunité du programme envisagé** et ainsi aider la collectivité dans la mise en œuvre de son opération. A partir d'indicateurs clés, l'étude met en lumière les grandes dynamiques du territoire, du marché de logements et définit une programmation adaptée. Pour Rions, l'étude de marché propose de redimensionner et réorienter le projet aussi bien dans les formes urbaines que dans les destinations pour s'assurer de sa faisabilité et de la venue des familles. Le CAUE accompagne désormais la commune dans la définition des grands principes d'aménagement du site et le phasage de mise en œuvre des opérations. Cette réflexion va se concrétiser par l'assistance du CAUE à l'élaboration du règlement et du cahier des charges de lotissement.

Le + CAUE

Un accompagnement et un conseil qui permettent à la collectivité de s'assurer de la faisabilité programmatique et financière du projet avant réalisation.

Deux pistes de reconquête d'un espace public résiduel

Le conseil du CAUE :

Proposer des orientations générales et des grands principes d'aménagement déclinés en deux propositions pour le court terme et des principes de gestion future du site.



La commune de Carignan-de-Bordeaux a entamé une réflexion avec son Conseil des Sages sur un espace public enherbé aujourd'hui dénué d'usage afin d'y créer un lieu de vie, de détente et de rencontre pour les habitants. Le CAUE, sollicité pour des conseils sur l'aménagement de cet espace public, s'est attaché à proposer **une orientation générale d'aménagement déclinée en 3 grands principes** :

- / créer un lieu favorisant la rencontre et la détente,
- / mieux partager l'espace entre piétons et automobilistes en choisissant des revêtements de sol de manière à mieux les discerner,
- / choisir une palette végétale intégrant un plan de gestion différenciée offrant une diversité d'ambiances et facilitant l'entretien de l'espace par la collectivité.

Le CAUE a proposé de connecter les espaces et les cheminements les uns aux autres de manière à faciliter le déplacement des piétons, et également de mettre en valeur l'effet de rencontre par l'implantation, au centre de l'espace à aménager, d'une pergola végétalisée en guise d'espace convivial dédié.

Pour ces deux espaces, des vivaces en massif, créant des espaces plus intimes, une pelouse et une prairie fleurie isolant visuellement le lieu contribue à ce « havre de tranquillité attendu ».

Le + CAUE

Une vision transverse : d'un projet d'aménagement vers un plan de gestion de l'espace public.

Schéma Directeur de Rénovation (SDR) du bâti communal

La commune de Bourg-sur-Gironde dispose d'un parc bâti conséquent dont certains bâtiments posent question par rapport à leurs coûts de fonctionnement, à leur entretien ou encore à leurs usages. Le CAUE propose à la commune de tester le Schéma Directeur de Rénovation.

Le conseil du CAUE :

Réaliser une analyse énergétique et architecturale des bâtiments.



Le + CAUE

Cet outil créé et imaginé par le CAUE en partenariat avec l'Alec a fait l'objet d'une candidature pour intégrer le programme européen Interreg Sudoe (2019-2021).

La commune de Bourg-sur-Gironde fait partie des communes test du Schéma Directeur de Rénovation du bâti communal, outil développé par le CAUE, permettant de définir les actions prioritaires à mener en terme de rénovation à l'échelle de la commune.

Afin de bâtir une stratégie immobilière efficiente, le CAUE propose donc à la municipalité d'expérimenter son outil le SDR. 14 bâtiments sont analysés selon différents critères afin d'identifier des projets de rénovation pertinents par rapport aux perspectives programmatiques, aux économies d'énergie à réaliser et au patrimoine architectural de la commune.

L'évaluation simultanée de ces paramètres permet d'obtenir une « photographie » de l'état et du potentiel de chaque bâtiment. Les données récoltées servent ainsi à **esquisser des perspectives d'évolution et de rénovation pour la commune.** « *Cela nous évite d'avoir des doutes et d'engager la commune dans des projets qui ne seraient pas bons pour elle, souligne Pierre Joly, le maire de Bourg. Cela nous a permis de prioriser nos actions.* »

« Ad'AP, il n'est pas trop tard »

📅 Date

24 avril et 26 juin

📍 Lieu

Siège du CAUE et Langon

👤 Participants

54 élus - 24 techniciens -
15 professionnels

Conférence

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association des Maires de Gironde (AMG) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le CAUE a coorganisé deux conférences sur l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP).

Cette formation destinée aux élus et au personnel des collectivités territoriales a pour objectif de rappeler l'ensemble des règles, tant administratives que techniques concernant la mise en accessibilité de l'ensemble des ERP que des IOP.

Expliquer la démarche de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), parler des dérogations possibles, des adaptations et présenter des exemples de solutions simples à mettre en œuvre étaient les objectifs de cette formation.

- / L'accessibilité mais pour quels bâtiments ?
- / A qui incombe les travaux ?
- / Comment présenter un dossier d'Ad'AP ?
- / Etc.

Juriste, urbaniste, architecte ont présenté les différents cas et solutions existantes et répondu aux nombreuses questions posées.

Cette même formation a été proposée aux élus et techniciens du territoire de Langon. **Une visite commentée de bâtiments et d'espaces publics** a permis de mieux **appréhender les points sensibles** sur lesquels les collectivités doivent apporter une grande vigilance afin de rendre accessible à tous l'espace collectif. Cette formation est reconduite en 2019 sur deux autres territoires girondins.



Le + CAUE

Mobiliser des partenariats avec différents organismes afin d'apporter une vision complète sur une problématique donnée.

« Jardiner la rue »

Conférence / Visite

Le CAUE de la Gironde et le CAUE de Charente ont imaginé et élaboré ensemble une formation sur les jardins de rue, en complément d'une exposition également réalisée en commun.

Date 📅

12 juin

Lieu 📍

La Réole

Participants 👤

12 élus - 11 techniciens -
3 professionnels

Le CAUE de la Gironde et de Charente ont travaillé ensemble pour proposer cette formation sur les jardins de rues aux élus de leurs territoires respectifs. Trois temps forts étaient au programme de cette demi-journée.

En premier lieu, des **exemples d'outils utilisés** par les communes pour **valoriser leurs bourgs par le végétal** furent présentés. Il en est clairement ressorti que l'appropriation de ces espaces par les habitants est déterminant pour le devenir d'une démarche de végétalisation.

Dans un deuxième temps, les participants ont pu découvrir l'exposition coréalisée par les deux CAUE mettant en avant des réalisations concrètes de villes, villages, bourgs ou encore hameaux s'étant lancés dans la végétalisation de leurs rues. Enfin, une visite de plusieurs rues de La Réole, commentée par un élu et un technicien de la ville, a permis de voir de façon concrète des exemples de rues végétalisées.



Le + CAUE

Un accompagnement possible d'une paysagiste et/ou d'une médiatrice culturelle aussi bien auprès des élus que des habitants initiant ce type de démarche.

« Eau et Urbanisme, module 3 : conception du projet et gestion de l'eau »

📅 Date

8 mars (module 3)

📍 Lieu

Créon

👤 Participants

4 élus - 10 techniciens -
7 professionnels

Atelier

Cette demi-journée est venue clore un cycle de formation de 3 modules (débuté en 2017) traitant du thème de l'eau et l'urbanisme. Ce cycle s'est fait en partenariat avec la cellule Aménag'Eau du département de la Gironde.

La ressource en eau dans le projet d'urbanisme a été déclinée à 3 échelles de projet : le bassin versant (module 1), l'intercommunalité/communale (module 2) et la parcelle (module 3). Ce troisième et dernier module a permis d'aborder notamment les questions de :

- / La prise en compte du cycle de l'eau dans le développement urbain.
- / La valorisation des projets urbains par la gestion des eaux pluviales.

Selon la taille, la nature et le contexte dans lequel s'inscrit le projet, ses impacts sur l'eau varient. La réglementation en vigueur, notamment la loi sur l'eau, a été déclinée durant ce module afin d'expliquer les procédures à suivre selon les cas de figure. Puis, différents exemples d'aménagements urbains intégrant la gestion des eaux pluviales ont été présentés dont certaines petites opérations de lotissement suggérées par les participants. Enfin, un témoignage croisé élu / technicien a permis de découvrir un projet : celui du collège du Pian Médoc où des mesures pour restaurer une zone humide s'avèrent nécessaires.



Le + CAUE

Une expertise sur les aspects environnementaux mais aussi paysagers d'un projet d'urbanisme.

« Handicap et apprentissage musical »

Atelier

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental, le CAUE de la Gironde a été associé au Groupe de Travail sur les Ecoles de Musique (GTEM), section accessibilité. Cette commission propose un accompagnement spécifique pour favoriser et faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements. Le CAUE est intervenu dans le cadre d'une session de formation afin de présenter les mesures à mettre en œuvre pour rendre les établissements accessibles aux personnes handicapées. Après la présentation des textes et obligations administratives à remplir, les participants ont pu faire part de leurs interrogations concernant leur propre local.

Date 📅

7 décembre

Lieu 📍

Ambarès

Participants 👤

20 professeurs de musique



« Eau et urbanisme »

Date 📅 21 septembre Lieu 📍 Siège du CAUE

Participants 👤 35 géomètres et 8 personnels du Département

Atelier

Pour cette journée de formation, les 3 modules initiaux du cycle eau et urbanisme ont été adaptés aux besoins des cabinets de géomètres. Le programme de cette formation (en partenariat avec Aménag'Eau) a été établi pour répondre aux questions des géomètres sur la ressource en eau lors de la conception d'un projet d'urbanisme. Focus sur l'assainissement non collectif, vigilance à avoir sur la ressource en eau lors de division parcellaire, aspects réglementaires, rappel de la loi sur l'eau, etc. tous ces sujets ont fait l'objet de questions et de réactions. La journée s'est terminée avec la présentation d'exemples d'aménagements intégrant la gestion des eaux pluviales.

« Si la maison invitait l'architecture »

Date

6 décembre

Lieu

Siège CAUE

Participants

18 participants

Conférence / Atelier

Le CAUE de la Gironde et Bordeaux Métropole ont organisé une journée de formation à destination des animateurs des plates-formes de rénovation énergétique.

Bien conseiller sur la rénovation thermique tout en tenant compte de la qualité architecturale et urbaine ne s'improvise pas. Aussi le CAUE de la Gironde a adapté sa formation sur la qualité architecturale, initialement programmée sur 3 demi-journées, pour les animateurs des plates-formes de rénovation énergétique de la Métropole le temps d'une seule journée. Un temps de conférence, axé essentiellement sur la rénovation, l'extension et la surélévation d'une maison individuelle, puis un atelier autour de dossiers d'autorisation d'urbanisme a permis d'échanger sur les pratiques des participants. La seconde partie de la formation s'est centrée sur la rénovation de maison individuelle en site historique avec l'exemple de Bordeaux. A l'appui de nombreux cas concrets illustrés, les évolutions et les altérations des constructions de la ville de pierre ont été exposées.



Le + CAUE

Une expertise d'architecte mais aussi d'ingénieur en énergie pour concilier une architecture existante et les nouvelles exigences énergétiques.

La gestion de la voirie hors bourg (accotements et fossés)

Réseau « Gestion différenciée » : les rendez-vous du CAUE

Pour poursuivre son accompagnement des collectivités vers la mise en œuvre de nouveaux modes de gestion sans pesticides, le CAUE propose annuellement des rendez-vous thématiques.

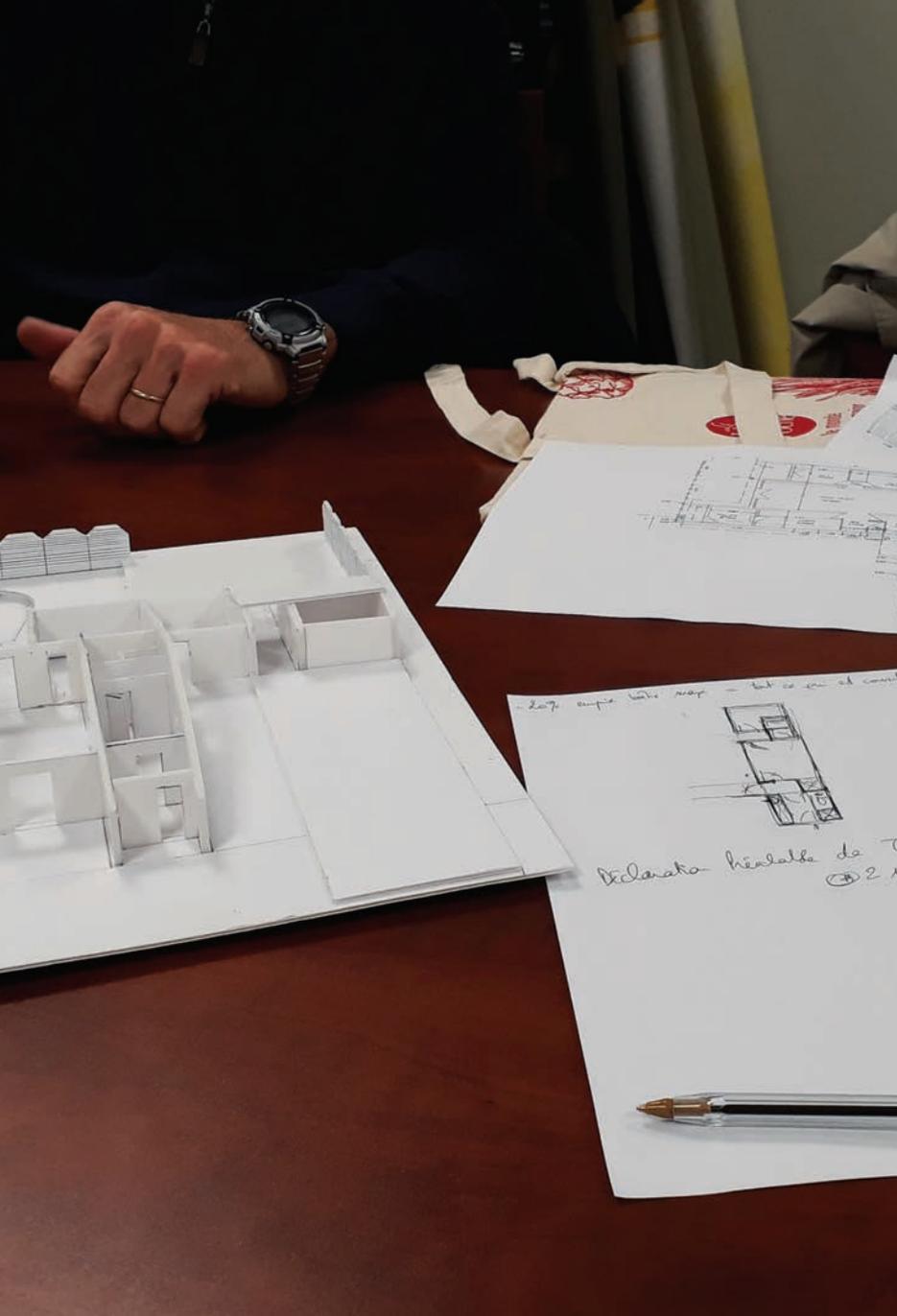
Déjà engagée dans une démarche de gestion différenciée, la commune du Porge et le CAUE ont convenu d'un rendez-vous de « suivi » de la démarche. C'est le 15 mai dernier que les élus, les techniciens et les conseillers CAUE se sont retrouvés pour parler de la gestion de la voirie hors bourg : accotements, fossés, talus. Ce site n'a pas été choisi par hasard, il s'agit d'un **des sites d'essais d'un nouveau mode de gestion extensif** des accotements et fossés. L'objectif est de réduire les interventions à 1 fauchage par an (entre le milieu de l'été et le mois d'octobre, ce qui équivaut à un fauchage tardif) au lieu de 3 fois par an.

Les échanges entre élus, techniciens et conseiller du CAUE ont porté sur l'intérêt de ce changement et les réticences qu'il soulève :

- / La gestion du risque incendie ? La végétation verte ne brûle pas, même haute
- / L'obstruction des fossés par la végétation laissée libre ? L'herbe ne bouche pas les fossés car elle est broyée.
- / Le risque de prolifération des moustiques ? Il n'y a pas plus de moustiques ici qu'ailleurs...

A la suite de ces tests, la commune devrait étendre cette pratique à l'ensemble de la voirie hors bourg qui représente 50% de la voirie communale soit 60 km.





■
Pas besoin d'être un « expert » en maquettes, dessins, croquis ou plans pour venir rencontrer gratuitement nos conseillers.

Les particuliers

Une offre plus large de permanences conseils

Malgré la multiplication des sources d'informations, il est intéressant de constater que les conseils apportés par le CAUE auprès des particuliers sont en progression, **+7,4%** ! Une augmentation en partie due à l'ouverture de nouvelles permanences au siège du CAUE de la Gironde. La possibilité de rencontrer un architecte-conseiller tous les vendredis après-midi, en plus des mercredis et jeudis soirs, apporte une souplesse horaire qui se révèle être un atout indéniable pour toucher le plus grand nombre. Parallèlement à cela, **les permanences conseils thématiques** comme celles juridique (le mardi) ou paysage (les mercredis et vendredis après-midi) amènent de plus en plus de particuliers à franchir les portes du CAUE. Au total les conseillers ont reçu en face à face 2 130 particuliers. Ils en ont renseigné par mail ou courrier 644, par téléphone 223 mais aussi 72 lors de salons ou de visite.

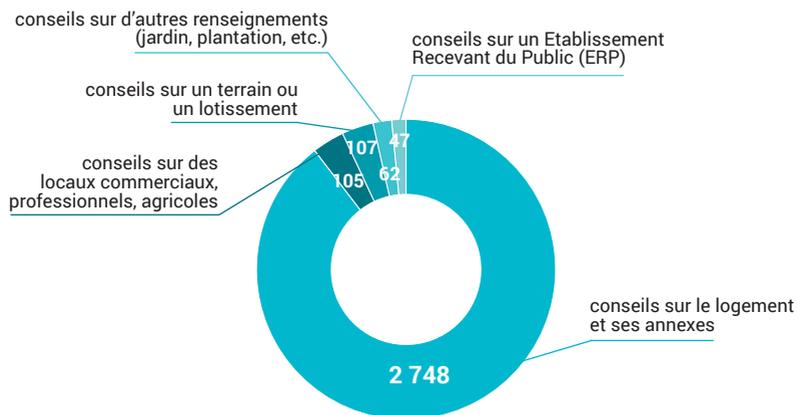
A noter que la notion de conseil, soulignant le projet de vie et donc la démarche globale de la construction, surélévation ou autres, est bien perçue par les particuliers puisqu'ils sont **2 049 à avoir consulté nos conseillers en amont de leur projet** ou avant le dépôt du permis de construire (1 824 conseils en amont et 225 conseils avant dépôt).

Au total 3 069 conseils ont été prodigués en 2018 !

Dans un département aussi étendu que la Gironde rien d'étonnant à ce que les conseils concernant les logements individuels (2 480) soient ceux le plus souvent donnés. Les annexes, type piscine ou clôture, posent également souvent question. D'une année à l'autre les proportions des types de projet sont équivalentes.

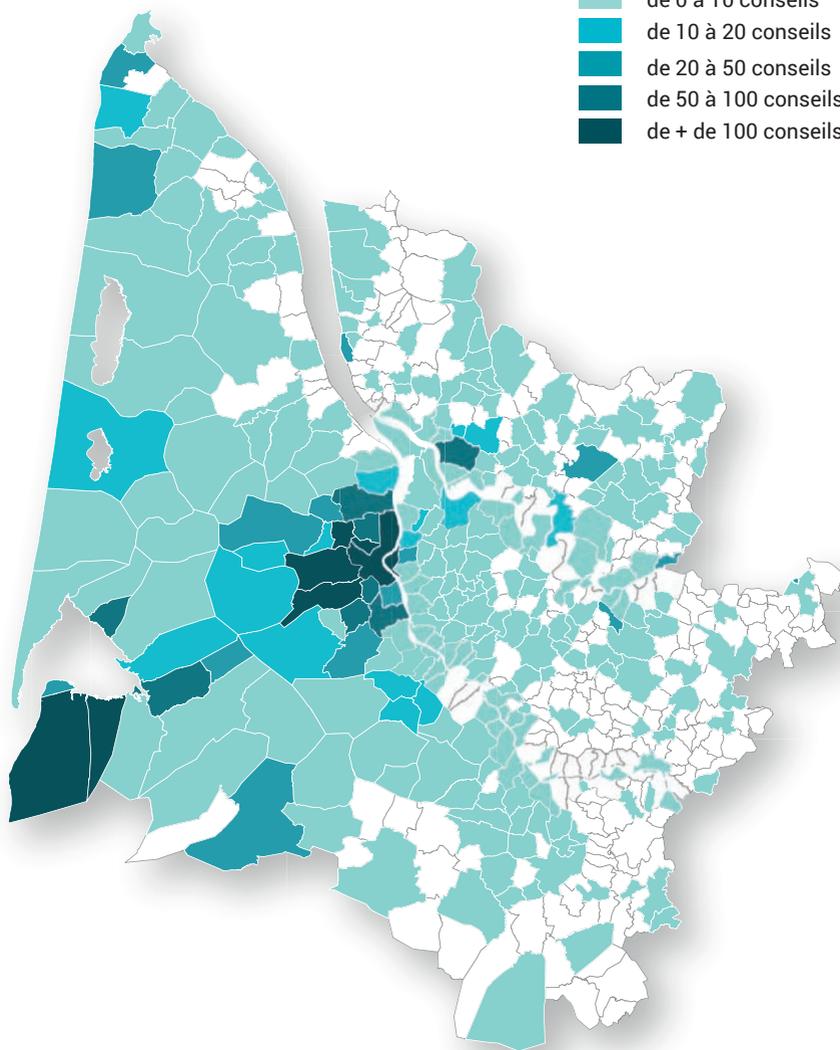
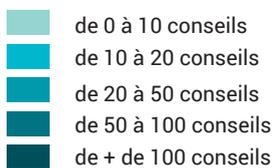
Conseils par type de projet

3 069 conseils



3 069 conseils aux particuliers !

Répartition du nombre de conseils aux particuliers par communes.



PARTICULIERS

Le conseil en permanence de l'architecte-conseiller

Témoignage

Marie M. et son mari avaient un projet d'extension de leur maison. Ils ont fait appel au CAUE pour les conseiller sur leur projet.

« Notre projet concernait l'agrandissement de notre maison par la réalisation d'une extension en lieu et place du garage. Après avoir imaginé et dessiné sommairement un projet, nous avons sollicité l'aide du CAUE pour vérifier que notre idée était compatible avec les diverses réglementations d'urbanisme. Notre objectif était de réaliser nous même les plans du permis de construire.

Le premier entretien avec l'architecte-conseiller fut déterminant car il nous a permis de décrypter le PLU et de pointer les incohérences de notre projet. Notre attention a été particulièrement attirée sur l'harmonisation de la future extension avec la maison existante (harmonisation des ouvertures, respect des hauteurs, etc.) mais aussi avec le séquençage plus global de la rue. Après avoir réétudié nos plans en fonction de ces nouvelles données nous avons soumis un second projet plus abouti et plus cohérent. Notre impératif étant de réaliser une extension en ossature bois avec un bardage extérieur, l'architecte a su nous aiguiller sur le choix du bardage.

Au final, le permis de construire a été validé sans restriction. Pour nous, **les conseils prodigués par le CAUE ont été déterminants**. Cela nous a rassurés sur la faisabilité du projet, permis de décoder le PLU et de vérifier l'adéquation du projet avec les contraintes environnementales. »



Avant travaux



Pendant les travaux

Salon de l'habitat du Bouscat

Date

13 octobre

Lieu

Le Bouscat

Participants

13 couples renseignés

Le CAUE a participé à un salon de l'habitat organisé par la ville du Bouscat et la Caisse d'allocation familiale (Caf) dans le cadre d'une convention territoriale générale.

Dans un même lieu, ce salon a permis aux habitants ou futurs habitants de la commune de rencontrer l'ensemble des professionnels dont ils peuvent avoir besoin dans le cadre de leur vie quotidienne : promoteurs, bailleurs sociaux, financeurs, partenaires institutionnels. L'occasion leur était donnée aussi de rencontrer et d'échanger avec des spécialistes du financement et de l'habitat (CAUE, Adil, EIE, etc.) pouvant les renseigner sur leur projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction.

Sur le stand du CAUE les visiteurs ont pu échanger avec un architecte-conseiller et une juriste. Les personnes rencontrées avaient déjà avancé sur leur projet. Néanmoins, elles ont pu trouver auprès de nos conseillers des réponses à leurs questions portant, aussi bien sur les droits de vue, la mitoyenneté, les contrats à passer avec les artisans, etc. que sur la surélévation, la lecture de plans ou encore l'aspect architectural du projet.

Les deux conseillers du CAUE ont également donné une conférence avec d'autres acteurs sur les règles du droit privé à respecter et sur la méthode à adopter pour rénover son logement.



Le + CAUE

Proposer, en plus du conseil, des fiches pratiques thématiques, téléchargeables et imprimables portant aussi bien sur les questions juridiques qu'architecturales, techniques ou énergétiques.

Salons de la Maison neuve

Depuis 2010, le CAUE de la Gironde participe aux salons de la Maison Neuve organisés par les Constructeurs et Aménageurs de la Fédération Française du Bâtiment de la Gironde (FFB). Conseils et conférences sont au programme des deux salons annuels.

Date 📅

24 et 25 mars
22 et 23 septembre

Lieu 📍

Bordeaux

Participants 👤

51 couples renseignés

Lors de ces salons dédiés à la construction, les visiteurs d'un jour ont pour la plupart déjà bien avancé sur leur projet et peuvent lors de leurs déambulations dans les allées rencontrer des professionnels de la maison individuelle mais aussi des spécialistes du financement et du conseil comme le CAUE ou l'Association départementale d'information sur le logement (Adil). Cette année, le CAUE a fait stand commun avec l'Adil mais a aussi animé des conférences. « Bien implanter sa maison pour mieux y vivre » a été suivie par une vingtaine de personnes. Il en a été de même pour les conférences du samedi et du dimanche faites conjointement par l'Adil et le CAUE sur « Le projet de construction dans toutes ses étapes ».

Le + CAUE

Une interaction et une coopération avec les autres acteurs du cadre de vie pour une information et des conseils les plus complets possibles.



Salon de la Silver Economie

Date 📅 21 septembre Lieu 📍 La Réole

Le CAUE a été sollicité par le pôle territorial Sud Gironde, le pôle territorial Eco Santé et le Centre local d'information et de coordination de gérontologie (Clic) Sud Gironde pour participer et intervenir lors du salon de la Silver Economie à La Réole. Ce salon dédié à l'e-santé et l'habitat regroupe l'ensemble des professionnels intervenants à différents titres pour les seniors (santé, nouvelles technologies pour l'amélioration des conditions de vie, aides financières ou techniques, ect.). Le CAUE est venu proposer ses conseils pour l'amélioration du logement et son adaptation aux évolutions tout au long de la vie.

Conférence « Halte au moustique tigre, les bons réflexes d'aménagement ! »

Le moustique tigre, vecteur de nombreuses maladies, prolifère en Gironde, département classé en zone de lutte contre les moustiques par le Ministère de la santé. Or, pour limiter la prolifération des larves des moustiques de simples gestes d'aménagement produisent des effets.

Le 13 juin, le CAUE de la Gironde et l'Etablissement Interdépartemental de Démoustication Atlantique (EID Atlantique) donnaient une conférence sur les bons réflexes d'aménagement à adopter pour lutter efficacement contre la prolifération du moustique tigre.

Le moustique tigre, vecteur de nombreuses maladies, prolifère en Gironde. **80% des gîtes larvaires se trouvent autour des logements**, dans des objets du quotidien : soucoupes, gouttières, récupérateurs d'eaux pluviales, seaux, etc.

Cette conférence avait donc pour but d'expliquer le processus de prolifération de ces nuisibles, de faire un rappel à la réglementation sanitaire en vigueur sur le territoire girondin mais surtout de présenter les solutions existantes par des gestes simples d'aménagement dans le respect de l'environnement.

Animée par l'ingénieure écologue du CAUE et le chargé de coordination à la direction scientifique et technique de l'EID, la trentaine de participants a, durant trois heures, pu échanger et obtenir des réponses pratiques pour limiter la prolifération des gîtes larvaires des moustiques.

PARTICULIERS



Conférence sur les grandes règles d'urbanisme

Le CAUE a été convié, par le syndicat départemental de la propriété rurale de Gironde, à présenter les grandes règles d'urbanisme qui régissent les droits de construction à ses adhérents.

Le syndicat départemental de la propriété rurale de Gironde - qui assure la représentation des propriétaires privés ruraux auprès des élus et des instances publiques et professionnelles - œuvre pour l'amélioration des droits des propriétaires, leur information et leur défense. C'est dans le cadre d'une information à leurs adhérents sur les règles de l'urbanisme que le CAUE a pris la parole.

L'intervention a essentiellement porté sur les documents d'urbanisme (SCoT, PLU) avec un focus sur les possibilités de construction ou d'aménagement dans les zones agricoles et naturelles et d'autre part sur les différentes autorisations nécessaires pour tout projet.

Il s'agissait également de **donner les clés de compréhension des différents textes qui régissent le droit de construire ou d'aménager** et les articulations entre toutes ces réglementations.

Enfin un chapitre était consacré aux relations entre les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvres et les artisans avec quelques conseils pour faire un projet en toute sécurité.

PARTICULIERS



Label CURIOSITÉ, prix d'architecture grand public !

Mettre en lumière une architecture qualitative de « petite échelle », qui garantit un cadre de vie harmonieux pour tous, est l'une de nos principales missions. C'est tout l'objet du Label CURIOSITÉ, expérience d'architecture grand public.



Depuis 4 ans, les curieuses et curieux amateurs éclairés ou non d'architecture peuvent participer à cette aventure d'architecture organisée par le CAUE et élire leur réalisation préférée. Le 20 octobre dernier, 16 heureux élus ont pu visiter des échoppes contemporaines toutes ayant fait l'objet d'une surélévation, thème retenu cette année.

Sélectionnées par les architectes-conseillers du CAUE, pour leurs qualités architecturales mais aussi pour leur cohérence en terme de prix et de surface, les échoppes surélevées visitées présentaient néanmoins des caractéristiques différentes (zinc, bois, etc.).

Sous l'égide d'un architecte-président du jury (Paul Rolland) et sous l'œil d'un reporter-illustrateur (Thomas Cestia), les jurés ont découvert ces réalisations privées, habituellement fermées au public, en plus de partager une expérience humaine inédite.

A l'issue des visites, ils ont débattu pour élire leur réalisation préférée, celle lauréate du Label CURIOSITE. C'est la réalisation de l'agence méridionale Ariach qui a été désignée. Réalisée en 2013, cette surélévation en ossature bois a su séduire les jurés par sa façade entièrement vitrée (protégée par un système de volets coulissants façon persienne en bardage bois), par sa transparence, la continuité des espaces et la lumière.



Ciné-débat
Organisé par le sous-préfet de Langon

« Nul homme n'est une île », ce film de Dominique Marchais sert de support à un débat autour du fait de bâtir ensemble un monde « habitable ».

Date 📅

4 juin, 18 octobre,
29 novembre

Lieu 📍

Bazas, Cadillac, Gornac

Participants 👤

150 personnes

1 film, 3 Communautés De Communes et à chaque fois des échanges animés à l'issue de la projection. Ce film documentaire de Dominique Marchais, « Nul homme n'est une île », au-delà de l'esthétisme voulu par le réalisateur et qui sert le sujet, propose de partir à la rencontre de paysans, architectes, artisans aspirant à une société plus juste, faisant un parallèle entre des bourgades de Sicile, Suisse et Autriche. Support à un débat avec les élus communautaires des villes hôtes, les spectateurs sont invités à exprimer leur ressenti, à discuter des points de convergences existants entre les 3 exemples présentés dans le documentaire, puis à réfléchir à une déclinaison possible sur leur propre territoire.

Le film a suscité à chaque fois des sentiments positifs : « optimisme », « qui fait du bien », « donnant de l'espoir », « montrant la beauté », sont les appréciations les plus souvent entendues. Il ressort de ces débats le sentiment que l'architecture est dominée par l'urbain au détriment du rural, mais également qu'il faut savoir s'affranchir des normes pour initier et mettre en œuvre des projets innovants, à l'appui des forces vives locales. Enfin et surtout qu'un lien étroit et des échanges entre élus et citoyens doivent voir le jour.

PARTICULIERS





A l'occasion de la journée de restitution de l'action « Autour de mon école, il y a... », des dizaines d'enfants ont pris possession du siège du CAUE de la Gironde, visitant et profitant de l'espace.

Jeunes et enseignants

Depuis plusieurs années, le CAUE de la Gironde s'investit auprès du jeune public et multiplie les actions en sa faveur pour acculturer les futurs citoyens à la préservation et l'amélioration de leur cadre de vie. Au travers de différentes actions « Autour de mon école, il y a... », « PARKORAMA », de visites, d'ateliers sur l'implantation et l'orientation des bâtiments ou lors d'interventions en classe, les architectes et paysagistes du CAUE proposent des animations sur l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine, adaptées à chaque âge.

En 2018, **54 classes** de 42 établissements, ont reçu la visite des conseillers du CAUE. Au total ce sont 1 426 élèves (du primaire à l'enseignement supérieur) qui ont été sensibilisés à l'architecture et au paysage.

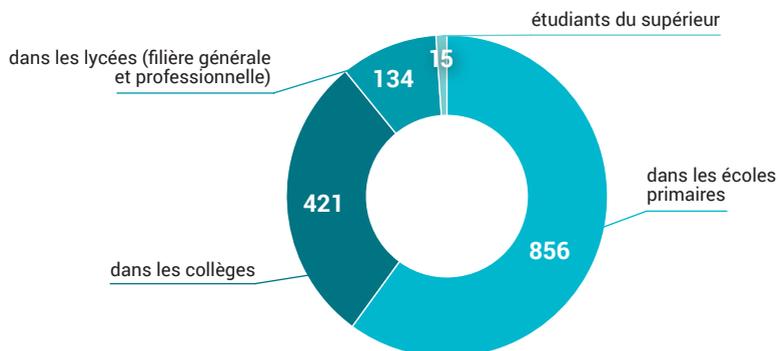
Le CAUE forme également les enseignants à l'architecture, au paysage et à la ville avec sa formation « A l'école de... ». Cette année **37 enseignants** ont ainsi été formés à la lecture du paysage.

Enfin pour faire découvrir nos métiers, outre la présence de conseillers dans les « forums des métiers » organisés par les établissements scolaires, le CAUE accueille dans ses murs des stagiaires de 3^e. Il participe aussi à la formation des architectes, urbanistes, paysagistes, juristes, etc. de demain en recevant et accompagnant des stagiaires issus de l'enseignement supérieur.

En 2018, le CAUE a accueilli 11 stagiaires dont :

- / 2 en stages longue durée (Master urbanisme et paysage et Master en droit de l'urbanisme)
- / 3 en 3^e année à l'Ensap de Bordeaux, option architecture
- / 2 en BTS (BTS ERPC et BTS aménagement paysager)
- / 1 en seconde
- / 3 en stages d'observation (3^e)

Nombre d'élèves sensibilisés par niveau



Autour de mon école, il y a...

Pour la 9^e édition de cette action menée en partenariat avec l'Inspection Académique, ce sont les classes de Bordeaux Deyries, Captieux et Gradignan Malartic qui ont découvert et étudié leur environnement architectural et paysager.

Le contraste était grand entre l'école urbaine de Bordeaux, entourée d'échoppes, celle de Gradignan au milieu d'un lotissement datant des années 60 et celle de Captieux où les élèves ont pu étudier l'architecture des airials et la forêt des Landes. Le 17 mai, au siège du CAUE, les élèves des 3 classes se sont retrouvés pour présenter leur travail sous forme de diaporamas, poèmes, dessins à la manière de Klimt mais aussi de maquettes particulièrement réussies.



Les plats à la carte

Dès 3 ans et jusqu'au lycée, à la demande des enseignants, les architectes et paysagistes du CAUE proposent des interventions sur l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine.

En 2018, **54 classes** ont reçu la visite des architectes et paysagistes du CAUE pour sensibiliser les élèves à leur cadre de vie. Parmi toutes les actions menées cette année, en partenariat avec la DAAC du rectorat, à retenir plus particulièrement :

/ **PARKORAMA** : découverte des parcs et parkings pour les collèges de Blanquefort Dupaty, Carbon Blanc, Le Bouscat et les lycées Pape Clément de Pessac et la Morlette de Cenon.

/ « **Deviens architecte de ton établissement** » : collège Dupaty de Blanquefort et lycée Daguin de Mérignac. Les élèves réfléchissent sur leur environnement proche puis établissent un projet d'aménagement qui sera réalisé l'année scolaire suivante.

Les enfants du patrimoine

Le 14 septembre, le CAUE de la Gironde a participé à la manifestation « Les enfants du patrimoine », journée de sensibilisation pour les scolaires, initiée en 2003 par les CAUE d'Ile de France, devenue nationale cette année. Le CAUE a donc convié des classes de Segpa (Section d'enseignement général professionnel adapté) à venir découvrir son nouveau siège. Ces classes avaient visité le bâtiment en construction l'an passé. Ils ont ainsi pu le voir terminé et occupé.



Du vent dans les plumes

Sollicité par la Cali (Communauté d'agglomération du Libournais), le CAUE est intervenu dans 15 classes du territoire pour parler d'espaces publics. Il s'agissait de transformer les cours des écoles en espaces publics pour tous mais surtout pour... des cygnes. Cette demande originale vient de la compagnie de danse Volubilis, qui, pour son spectacle « Du vent dans les plumes », librement inspiré du Lac des cygnes et se déroulant dans l'espace public, fait participer les enfants. Un projet mêlant pédagogie, formation et culture : formation des enseignants (analyse d'un espace public, des usages, compréhension des limites, etc.) puis accompagnement des enfants dans le projet. Les cours d'école ont ainsi donc été mesurés, analysés, réfléchis et reconfigurés. Elles accueillent désormais, des lacs, cabanes, hamacs, jeux, etc. et même des panneaux de signalisation... pour les cygnes bien sûr !



Interventions et conférences

Tout au long de l'année, le CAUE est appelé à prendre la parole à la demande d'organismes partenaires. Tour d'horizon non exhaustif.

— **Efnap** (Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux) - Bordeaux, 6 mars

Conférence : Dans le cadre du cycle PPP de l'école (Paroles, Pratiques, Projets) le CAUE est intervenu lors de la conférence « Paroles d'acteurs : le métier d'architecte-conseiller ».

— **Afpa** (Association pour la formation professionnelle pour adulte) - Bordeaux, 17 mai
Devant un public adulte, d'environ 30 personnes, qui se forme pour travailler dans les métiers de la construction, le CAUE a rappelé la réglementation en vigueur et sensibilisé sur la qualité architecturale d'un bien.

— **Bordeaux Métropole** - Bordeaux, 13 juin

Atelier : « création architecturale et tissu pavillonnaire »

À la suite de la visite de 4 maisons en présence des architectes, le CAUE a participé à une table ronde afin d'échanger sur l'intégration de l'architecture contemporaine dans le tissu pavillonnaire.

— **Conservatoire du Littoral** - Audenge, 11 octobre

Lors des rencontres régionales des gardes du littoral, le CAUE a animé un atelier permettant de faire participer les agents à une analyse de l'évolution paysagère passée et des adaptations paysagères à venir.

— **Radio Campus** - Pessac, 17 octobre

À l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, le CAUE a participé à un débat sur l'architecture : « Comment rendre le métier d'architecte plus accessible ».

— **IRTS** (Institut Régional du Travail Social Nouvelle-Aquitaine) - Bordeaux, 28 novembre
Visite : Les futurs assistants sociaux formés à l'IRTS sont partis le temps d'une après-midi à la découverte du quartier de Mériadeck, quartier novateur lors de sa création, aujourd'hui mal compris et mal aimé.

A l'école du paysage

Conférence / Visites

Avec la réforme du collège, tous les collégiens doivent suivre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI). Au travers des conférences, visites ou ateliers, le CAUE de la Gironde forme et accompagne les enseignants pour la mise en œuvre des EPI.

Date 📅

2 mai

Lieu 📍

Bordeaux Métropole

Participants 👤

37 enseignants

L'objectif de cette journée de formation est d'enrichir les pratiques pédagogiques des enseignants sur la thématique transversale du paysage. Si la compréhension du paysage est une notion subjective propre à chacun et construite en fonction de ses cultures et postures, il n'en demeure pas moins que le paysage est un territoire perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. C'est pour **mieux appréhender et comprendre la question du paysage actuel**, que le CAUE de la Gironde, en partenariat avec le Rectorat et l'Inspection Académique, a organisé cette journée de formation en 2 temps. Une première partie était consacrée, sous forme de conférence, à une « introduction à la notion de paysage ». La seconde a fait la place belle aux visites de différents sites sur la rive droite de la Métropole : le parc de l'Ermitage, le parc des Angéliques et le parc du Cypressat. L'objectif étant de donner des outils aux enseignants pour qu'ils puissent ensuite, en autonomie avec leur classe, partir à la découverte des paysages environnants.



Le + CAUE

Jouer l'alternance entre l'architecture, le paysage et la ville, qui sera le thème de la formation en 2019.





—
Plaque inaugurale, animation artistique, visuelle et sonore, petites attentions pour les invités, l'inauguration du siège du CAUE fut le point d'orgue de la communication événementielle du CAUE en 2018.

Communication

Documentation

2018 a été marquée par un changement en matière de communication et de gestion du centre de ressources. La nouvelle charte graphique du CAUE est entrée en vigueur en janvier 2018 et sa mise en place aura occupé toute l'année.

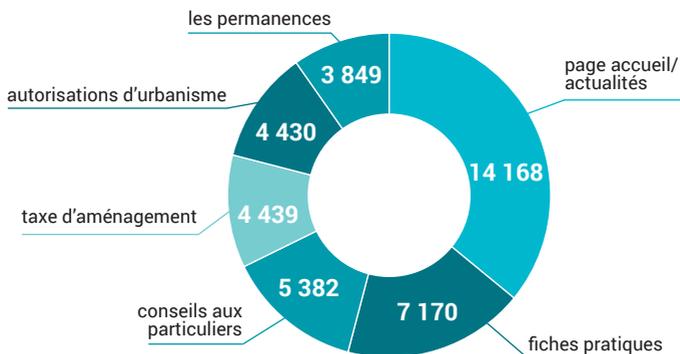
Tous les supports de communication du CAUE, aussi bien papier que multimédias, ont fait l'objet d'un « lifting ». Ce fut également l'occasion de repenser certains supports plus adaptés à l'époque, de simplifier les messages et de cibler les publics.

Le centre de ressources du CAUE a ouvert ses portes au public en décembre. Une documentaliste a été embauchée pour faire vivre le lieu, référencer les différents ouvrages, périodiques, etc. Espace ouvert, libre d'accès au public (aux heures d'ouverture du CAUE), il a été pensé comme lieu de vie et de travail. Sur place **1 804 références** en tous genres : architecture, urbanisme, paysage, politique urbaine, livres pédagogiques, essais, romans, périodiques... peuvent être consultés.

L'observatoire CURIOSITÉ, site internet de références, présente désormais **300 réalisations contemporaines architecturales ou paysagères de qualité**. Photos, concepteurs, coût, ce catalogue qualitatif de ce qu'on peut faire en matière de bâti ou d'aménagement sert d'exemple aussi bien pour les particuliers que pour les élus.

Quant aux médias en ligne du CAUE, **site internet et page Facebook**, ils servent plus que jamais de relais d'information auprès de nos publics. La page Facebook génère de plus en plus d'interactions, ce qui conforte le CAUE dans sa volonté de communiquer encore plus via les réseaux sociaux.

Sur les **102 961 pages vues** les plus visitées du site internet sont :



Communication

Multimédias

La communication digitale du CAUE, que ce soit sur le site internet ou via Facebook continue sa progression. Cette année, l'accent a été mis sur Facebook, avec l'ambition de fédérer une communauté d'utilisateurs plus importante. La progression constante du nombre d'abonnés à la page conforte le CAUE dans sa politique des réseaux sociaux.

Facebook

Servant de média pour annoncer des événements (formations, actions de sensibilisation, etc.), pour rendre compte en quelques lignes du travail de terrain des conseillers auprès des collectivités ou encore pour partager quelques instants de vie de bureau, le compte Facebook du CAUE trouve son rythme de croisière avec en moyenne 2 publications/semaine. 2018 a vu une progression constante et linéaire du nombre de mention « j'aime » : **1 130**.

Pour la première fois, un **Facebook Live** a été programmé, à l'occasion du Label CURIOSITE, en octobre dernier. Les abonnés à la page du CAUE ont pu suivre, en direct, le parcours des jurés lors de cette après-midi de visite. **3 913 personnes** ont été touchées pour **1 018 interactions le jour J**, pour un total d'interactions la semaine du Label de 1 231 ! La communauté du CAUE s'organise et génère de l'audience.



Site internet

102 961 pages ont été vues sur le site internet, soit une très légère progression par rapport à l'an passé (+1%). Reste que le site internet, qui fera l'objet en 2019 d'une refonte totale, sert de porte d'entrée pour être mis en relation avec le CAUE.

Le **nombre d'utilisateurs du site internet** augmente **+9%** (24 352) tout comme le nombre de sessions **+8,2%** (31 275). **76,5%** des utilisateurs du site ont entre 18 et 44 ans et ils sont à 55% des hommes. Enfin, ils se connectent essentiellement par ordinateur fixe (70%) et via le mobile (24%). La tablette (6%) est en perte de vitesse.

Communication

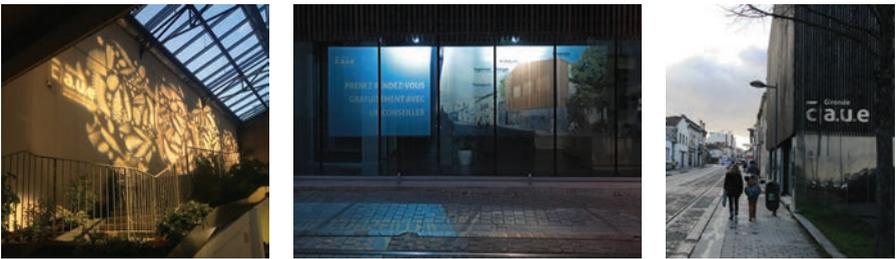
Le CAUE de la Gironde assure en interne la totalité de sa production graphique et de ses supports imprimés. Cette année, la production a été particulièrement prolifique. Le changement de charte graphique, de logo, de couleur, de police et d'adresse (suite au déménagement) ont nécessité une remise à plat de tous les supports du CAUE, en interne comme en externe, pour assurer une cohérence et une harmonisation de sa communication.

Le gros du travail a consisté à créer de nouveaux gabarits de supports, adaptables aux différents événements du CAUE : formations, actions de sensibilisation, communication institutionnelle, etc.

Supports papiers



Supports événementiels, multimédias, signalétique



L'inauguration du siège du CAUE le 31 mai a été l'occasion de décliner le pictogramme et nouveau logo sur différents supports notamment vidéos pour expérimenter de nouvelles façons de communiquer.

A cette occasion, **le film institutionnel du CAUE**, retraçant l'histoire de ce « chantier-témoin » et faisant le lien entre ancien siège et nouveau, a permis d'animer le logo et le pictogramme pour les besoins du générique, créant un effet de mouvement. L'animation visuelle sur le mur intérieur de la serre et la vitrine, créée spécialement pour ce soir-là, a également repris ce principe.

La grande vitrine sur rue du CAUE sert désormais de **support visuel à la communication** par le biais de la diffusion de films promotionnels ou d'animations informant des actualités du CAUE. Une nouvelle manière de communiquer, innovante, plus axée sur le numérique et la vidéo.

Exposition

« Jardiner la rue »

Cette exposition itinérante est la dernière-née du CAUE de la Gironde. Coconçue avec le CAUE de la Charente, elle a été dévoilée en juin dernier.

Dans la continuité de l'exposition sur la gestion différenciée et compte tenu des problématiques actuelles des élus sur la gestion des espaces publics sans produits phytosanitaires, les CAUE de la Gironde et de la Charente se sont associés pour réaliser une exposition sur la végétalisation des frontages.

Cette exposition présente des exemples d'initiatives différentes dans les deux départements en matière de jardin de rue. Elle expose différents principes, explique les démarches et renseigne sur les bienfaits et bénéfices que peuvent en tirer habitants, techniciens et élus.

Les 12 panneaux de **cette exposition** mettent l'accent sur les projets réalisés des bourgs, villages et villes, à différentes échelles, démontrant ainsi que la végétalisation des rues n'est pas qu'un phénomène de mode, mais s'inscrit dans le temps.

Outil de sensibilisation du grand public, cette exposition très visuelle **s'articule autour de la palette végétale utilisée, des étapes de végétalisation**, d'un témoignage. Elle souligne surtout l'impact réel de la végétalisation de la rue dans un bourg : valorisation du patrimoine, renforcement de l'attrait touristique, sécurisation d'une traversée de bourg, etc.

Les exemples de « Jardiner la rue » montrent que le simple fait de planter au pied des habitations rend des rues résidentielles plus vivantes, redynamise les commerces ou encore recrée du lien social.



Le + CAUE

Le CAUE de la Gironde propose, sous convention de prêt, différentes expositions : « Gestion différenciée : moins et mieux, gérer différemment », « Maisons de Girondins », « Jardiner la rue » et « Division Parcelaire ».

Le centre de ressources

Lieu d'information, de conseil et de sensibilisation, le CAUE de la Gironde a acquis au fil des ans des ouvrages traitant de ses sujets de prédilection : architecture, paysage, environnement ou encore urbanisme.

En 2014, le CAUE repense sa politique documentaire et développe son fonds pour répondre aux besoins du grand public, en prévision de l'ouverture dans son nouveau siège d'un centre de ressources. Parallèlement, les commandes et abonnements professionnels sont revus et enrichis pour fournir de la matière aux conseillers, pour monter une formation, répondre à une sollicitation d'une collectivité, résoudre le problème d'un particulier, se tenir informé des actions innovantes, etc. Le centre de ressources est comme son nom l'indique un outil précieux.

En 2018, le CAUE de la Gironde dispose enfin d'un espace dédié aux ressources, servant aussi bien aux conseillers qu'au grand public, invité à venir lire, feuilleter et découvrir les plus de **1 804 ouvrages et revues disponibles au siège**.

Aujourd'hui animé, géré et alimenté de façon régulière par une documentaliste, il regroupe des livres techniques (matériaux, techniques de construction, gestion des eaux, etc.), historiques, mais aussi des ouvrages sur l'économie de la construction, les politiques de la ville ou encore des livres sur le droit de l'urbanisme, des romans, des BD et même des livres pour enfants.

Afin de faciliter l'accès à la ressource, **un moteur de recherche**, fonctionnant avec des mots clés, a été mis en place et est consultable en ligne, **via le site internet du CAUE**. Le CAUE a pensé cet espace comme un lieu ouvert, convivial et vivant où le curieux, chercheur ou professionnel trouvera toujours un « bon bouquin ».





Alain Charrier, président du CAUE (à droite) et Alain Renard, vice-président de l'EID Atlantique (à gauche) paraphent la convention partenariale entre les deux établissements. L'une des cinq nouvelles signées cette année.

Partenaires 2018

Le CAUE initie régulièrement des partenariats avec différents acteurs du territoire. En 2018 pas moins de 5 nouvelles conventions partenariales ont été signées. Elles soulignent le rôle important du CAUE dans les projets de territoire.

En 2018, nous avons plus particulièrement travaillé avec :

Adil*

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration de l'Adil depuis juin 2015

- / Renvoi vers nos permanences respectives pour le conseil aux particuliers
- / Actions de représentation et de valorisation conjointe

ADEME

- / Participation au comité de pilotage sur les PTRE

Alec*

Convention partenariale 2016-2018

- / Mise en œuvre du SDR du bâti communal et intercommunal
- / Coanimation du projet européen VIOLET (réhabilitation énergétique du bâti ancien)

AMG

Convention partenariale 2016-2018

- / Coanimation et conception de la formation « Ad'AP »
- / Participation au SELACQ 2018
- / Participation aux universités d'été de l'AMG

Bordeaux*

- / Membre du Club Unesco (participation aux comités mensuels d'expertise)
- / Commission des sites et du patrimoine

Bordeaux Métropole

Convention partenariale : formation des instructeurs du droit des sols sur la qualité architecturale dans l'instruction

- / Accompagnement sur le projet de réaménagement de la Plaine du Faisan
- / Intervention pour l'atelier « Création architecturale et tissu pavillonnaire »
- / Formation des animateurs des PTRE du réseau EIE

Codefa

- / Festival Woodrise, rallye tram du bois, avec une étape au CAUE et un quizz

Conservatoire du littoral

Convention partenariale 2018-2020

- / Accompagnement dans l'élaboration de schéma d'aménagement paysagers et d'itinérance des propriétés du Conservatoire du littoral (secteurs Médoc et Bassin d'Arcachon)
- / Approche paysagère et prospective sur les sites Adapto (secteurs Delta de la Leyre et Estuaire de la Gironde)

CREBA

- / Participation au colloque et à deux ateliers

CROA / Le 308*

- / Participation au séminaire « Permis d'aménager : prescrire, instruire, réaliser »

Conseil régional Nouvelle Aquitaine

/ Participation au club de l'observatoire de la stratégie foncière

Conseil départemental de la Gironde

Convention partenariale 2017-2019

portant sur 25 engagements

/ Participation à 8 jurys de concours pour des collèges

/ Participation à la démarche « design et précarité énergétique »

/ Elaboration programme de sensibilisation grand public au paysage

/ Participation à l'élaboration de l'AMI paysage

/ Etablissement d'une définition et critériologie pour le classement en ENS des sites subventionnés

/ Participation aux rencontres des pactes territoriaux

Actions permanentes

/ Membre du Schéma Départemental des ENS

/ Membre du comité départemental Agenda 21

/ Membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire

/ Participation au comité technique et comité d'orientation du Dispositif Paysage

/ Participation au dispositif Aménagé'eau

/ Membre de la commission urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM)

DDTM

Convention partenariale 2017-2019

/ Mission Most portant sur 2 travaux de recherche

/ Commission d'urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM) depuis 2010

/ Concertation sur la rénovation énergétique des bâtiments

/ Participation à une matinale de l'énergie

Drac

/ Journées Européennes du Patrimoine

/ Les Enfants du Patrimoine

/ Rendez-vous aux jardins

/ Journées Nationales de l'Architecture (JNA)

/ Membre de la CRPA (2^e section), membre du groupe de travail « architecture contemporaine remarquable »

EID

Convention partenariale 2018-2020

/ Création d'une fiche pratique sur les bons réflexes en matière d'aménagement pour lutter contre les moustiques

/ Actions de sensibilisation communes

Ensap

/ Conférence « Paroles d'acteurs : le métier d'architecte-conseiller »

EPFN

/ Organisation de la collaboration sur le conseil aux collectivités

Gironde Ressources

Convention partenariale 2018

/ Articulation des champs d'intervention des 2 structures

/ Participation à la réalisation d'un guide d'ingénierie départementale

/ 2 rencontres entre équipes sur la méthode et les champs du conseil

Inspection Académique de la Gironde

/ Mise en œuvre du programme pédagogique « Autour de mon école, il y a ... »

/ Organisation de la journée des enseignants « A l'école de... »

M'A*

/ Invitation du président de la M'A à présider le Label Curiosité 2018

/ Rencontre sur des projets communs d'actions grand public (expositions) et jeune public (visites de chantiers)

MAJ (ex CFAA)*

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration depuis juin 2015

Ordre des Géomètres Experts*

/ Formation « eau et urbanisme »

Préfecture de la Gironde

/ Avis sur projet d'interconnexion électrique souterraine entre la France et l'Espagne

Participation à des commissions :

/ Sous-commission d'accessibilité pour les personnes handicapées
/ Commission départementale Sites et Perspectives

/ Commission de conciliation en urbanisme

PNMBA

Convention partenariale 2018-2020

/ Appui à la mise en œuvre du plan de gestion

/ Construction d'une méthodologie de caractérisation typologique des espaces naturels marins

/ Accompagnement dans la mise en valeur des paysages marins, naturels et culturels

PNRLG*

Convention partenariale 2016-2018

/ Observatoire photographique du paysage

/ Exposition « L'airial, aujourd'hui et demain », accompagnement et recueil des données

/ Carnet « Paysage et architecture »

Sybarval*

Convention partenariale 2018-2020

/ Accompagnement dans la rédaction du cahier des charges pour l'élaboration du SCoT

/ Accompagnement et formation des élus sur le nouveau contexte réglementaire et sur le paysage

/ Etudes sur la division parcellaire et le gisement foncier axe des gares

/ Accompagnement dans la mise en œuvre PCAET

Udap 33

/ Intervention des ABF au CAUE

*partenaires adhérents

Ils sont partenaires adhérents

/ Aquitanis

/ A'urba

/ Bordeaux Métropole Aménagement (BMA)

/ Chambre d'agriculture

/ Chambre des métiers

/ Chambre des notaires

/ Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

/ Domofrance

/ Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FAAPPMA)

/ Fédération Française du Bâtiment (FFB)

/ Gironde Habitat

/ Gironde Tourisme

/ Ordre des Géomètres Experts

/ SOLiHA Gironde

Le CAUE est adhérent à

ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation) / Adil / Alec / AMPA (Association des Marchés Publics Aquitains) / MAJ (ex CFFA) / Gironde Tourisme / FNCAUE / URCAUE

Lexique

ABF Architecte des Bâtiments de France
ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Adil Association départementale d'information sur le logement
Afpa Association pour la formation professionnelle pour adulte
Alec Agence locale de l'énergie et du climat
AMG Association des Maires de Gironde
AMI Appel à Manifestation d'Intérêt
A'urba Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
BMA Bordeaux Métropole Aménagement
Caf Caisse d'allocation familiale
CDC Communauté de Communes
Codefa Comité de développement forêt bois Aquitaine
CREBA Centre de ressources pour la Réhabilitation du Bâti Ancien
CROA Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
CRPA Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture
DAAC Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle
DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Drac Direction régionale des affaires culturelles
DSDEN Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
EID Etablissement Interdépartemental pour la Démoustication
EIE Espace Info Energie
Ensap Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
ENS Espaces Naturels Sensibles
EPCI Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPFNA Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine
FFB Fédération Française du Bâtiment de la Gironde
FNCAUE Fédération Nationale des CAUE
M/A Maison de l'Architecture
MAJ (ex CFAA Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine)
Most Mission d'observation et stratégie territoriale
PCAET Plan Climat Air Energie Territorial
PLU Plan Local d'Urbanisme
PNMBA Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
PNRLG Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
PTRE Plate-forme Territoriale de Rénovation Energétique
SCoT Schéma de Cohérence Territoriale
SDENS Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
SDR Schéma Directeur Rénovation
Sybarval Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon pour le SCoT
Udap 33 Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
URCAUE Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine

63 lieux de permanences mensuelles

1 permanence à 25km maximum de chez vous.

